L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 16 JANVIER 1861. — G. F. WEISSE, E. DUVERGER, N. DUFOUR, S. MARRY } ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES

Nouvelle-Orléans,

MERCREDI MATIN, 16 JANVIER.

☞ Voir la seconde page, pour :

Le Feuilleton.
Le Bulletin Commercial,
Le Marché aux Bestiaux,
Le Mouvement du Port,
Le Départ des Steamers et Bateaux.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine," à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par le Shérif, à 11 heures, No 23 rue Jefferson—Eaux-de-vie, whisky, genièvre, liqueurs, &c.

Par C. E. Forstall—Grocerie au coin des rues Française et Crops.

Par B. Turpin, 35 Vieille Levée—Cognac, bouteilles, caisses vides, bouchons, &c.

Marche de la Révolution.

Les républicains noirs n'avaient qu'un seul moyen d'arrêter les projets de séparation au Sud et de maintenir l'Union en la consolidant, c'était d'adopter de prime abord les propositions de l'honorable sénateur du Kentucky, de M. Crittenden. Mais c'était trop espérer de l'humaine nature que de croire que des gens, encore enivrés de leur triomphe de la veille, pourraient se soumettre facilement à abandonner leur programme. Plusieurs raisons s'y opposaient. D'abord la croyance que les plans des désunionistes n'étaient pas sérieux prévalait chez les chefs politiques du nord, qui comptaient aussi sur les sentiments conservateurs d'une grande partie de la population du Sud pour arrêter l'élan. Enfin ils invoquaient un argument qui ne manquait pas d'une certaine force apparente. M. Lincoln, disaient-ils, a été élu président des Etats-Unis par une majorité légale des suffrages constitutionnels. Il a été élu comme candidat d'un parti dont le programme a été publié et discuté pendant la campagne électorale. C'est un devoir impérieux pour lui de maintenir ce programme et de défendre le drapeau de son parti, autrement il manquerait à son mandat et trahirait la confiance de ceux qui l'ont choisi et élu.

Dans la conviction, où étaient les républicains que le Sud ne voulait que les effrayer pour obtenir des concessions, ils ont commencé par persifler les désunionistes et quelques uns même ont essayé de répondre à la menace d'une séparation par la menace de la coercion. Leurs journaux ont aligné des chiffres de soldats et de canons, leurs orateurs ont enflé la voix. C'était bien mal comprendre le caractère des hommes du Sud. La désunion a grandi sous la menace et l'attitude des partisans de la coopération a doublé les yeux des fanatiques les plus aveuglés sur l'alternative qui était posée au Nord : concessions pleines et entières ou séparation.

Aujourd'hui, la question écartée par les comités, se représente de nouveau avec plus de force que jamais. Ce n'est plus une demande, c'est un ultimatum impérieux. Les faits accomplis auront-ils sur ces esprits orgueilleux plus de puissance que n'en ont eu les orateurs les plus éloquents? L'avenir nous l'apprendra. Toujours est-il qu'un représentant du Nord, M. English, a repris le projet abandonné et il demande à la Chambre de donner pour instruction au comité des trente-trois de préparer un rapport, sans délai, sur les mesures nécessaires pour rendre effectives les propositions de M. Crittenden.

Ainsi poussés dans leurs derniers retranchements, les républicains vont-ils se maintenir derrière leur argument tiré du prétendu mandat confié à M. Lincoln? Examinons-en la valeur.

Un président des Etats-Unis ne peut, une fois en possession du pouvoir, se considérer que comme l'élu de la nation et non comme celui d'une section. Il doit, par conséquent, n'user de son influence que pour maintenir la balance égale entre les partis, et quand il consulte les vœux du peuple ce doit être aux vœux de la majorité qu'il doit céder.

Or, le scrutin du 6 novembre a établi que trois millions d'électeurs étaient opposés au programme des républicains noirs. Une majorité de plus d'un million s'est prononcée dans ce sens. A ce premier point de vue, M. Lincoln ne devrait éprouver aucun scrupule. Mais ce n'est pas tout. La situation depuis l'élection s'est singulièrement modifiée. En admettant que M. Lincoln voulût se renfermer dans cette thèse insoutenable, de l'obéissance exclusive aux désirs des dix huit cent mille électeurs qui ont voté pour lui, il s'agirait de savoir ce que peuvent et ce que veulent, sur la question du moment, ces mêmes électeurs?

Eh bien! nous avons déjà vu, même dans des Etats foncièrement républicains, un revirement significatif. Les élections municipales du Massachusetts ont renversé les majorités républicaines du six novembre. Que serait-ce donc dans la Pennsylvanie, l'Indiana et l'Illinois?

M. Lincoln et ses amis ne peuvent sérieusement couvrir leur responsabilité du prétexte fallacieux de la volonté exprimée par le peuple, lorsque tout démontre que le peuple voterait en masse pour un compromis, qui ne lésant en rien les intérêts du Nord, sauvegarde ceux du Sud.

En ce moment, le Congrès est appelé à décider sur la paix ou la guerre entre les deux sections. S'il veut la paix, il faut qu'il soumette au peuple les amendements Crittenden. Pour cela, un vote des deux tiers est nécessaire au Sénat et à la Chambre, qui peuvent décider le mode de ratification par les Etats, et prescrire que cette ratification aura lieu, non par les législatures ni par des conventions de délégués, mais par le peuple des Etats assemblé en conventions primaires. Or, il faut la ratification des trois quarts des Etats, c'est-à-dire de vingt-cinq sur trente trois, il suffira donc que les Etats du Nord ajoutent leur ratification à celle de quinze Etats du Sud pour donner force aux amendements proposés à la Constitution. Le présomption est qu'un compromis, ainsi soumis au peuple des Etats Unis, serait adopté par une immense majorité, et que l'Union serait rétablie aux acclamations enthousiastes des citoyens de toutes les sections.

Mais qu'on ne se leurre pas de vaines illusions. Ce que nous disons n'a d'autre but que de démontrer clairement que la responsabilité de la guerre doit peser uniquement sur les meneurs républicains du Congrès qui se refusent à voter pour la mesure de salut qu'on leur propose.

Si ce dernier appel à l'esprit de conciliation reste sans effet, nous devons nous attendre à un conflit sanglant entre les deux sections. Il n'est pas admissible que des hommes, qui n'ont pu s'entendre alors qu'ils faisaient partie de la même confédération, parviendront à s'entendre sur les innombrables questions que les deux pays auront à régler, après la séparation. L'importance qu'a prise et que prendra encore le mouvement de séparation fera abandonner comme impraticable la théorie de la coercion. Mais il faut s'attendre à voir le Nord réclamer une partie du prix payé pour l'acquisition de la Floride et de la Louisiane, les sommes dépensées dans la construction des forts, la valeur des armes saisies, &c. Le Sud de son côté réclamera une partie des territoires, des bâtiments de la marine. Il y aura, en outre, la question de la dette à régler, la possession de la capitale fédérale, des archives, enfin mille sources de difficultés dont une seule peut susciter la guerre.

Cette guerre, les républicains peuvent encore l'éviter, le mois prochain il ne sera plus temps. Mais plus que jamais, le Sud a besoin d'unité. On a perdu en vains débats sur les mérites de la séparation isolée ou de la coopération un temps précieux. Aujourd'hui il s'agit de s'organiser et de s'organiser au plus vite pour la résistance, et nous croyons que plus que jamais, la Louisiane doit viser à réunir sous le même drapeau tous les Etats du Sud et même une partie des Etats de l'Ouest.

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Steamboats descendant.—Vicksburg, 15 janv.—Le Gladiator a passé à 8 heures, La City of Louisiana et l'Impérial à 9 heures et le A. O. Tayior à 10 heures, hier soir.

Toutes les lignes sont arrêtées.

ELECTIONS DE LA LOUISIANE.—*Ste Hélène.* District sénatorial Cade D. Strickland (coop) 285, Harry Richardson (sép) 184 —majorité pour Strickland 101; District représentatif James A. Williams (coop) 288, Warren A. Grice (sép) 192—majorité pour Williams 96.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Ce soir, pour la rentrée de Mlle ADELINA PATTI, *Lucie de Lammermoor.* C'est la dernière fois que la charmante prima donna se fera entendre dans ce rôle de *Lucie,* un des plus beaux de son répertoire. Que tous ceux qui ne l'ont pas entendue dans cet opéra s'empressent donc de profiter de cette dernière occasion d'aller applaudir la plus ravissante Lucie qui se puisse imaginer.

Du travaille activement au *Pardon de Ploërmel*—un chef d'œuvre digne de l'auteur immortel de *Robert* et des *Huguenots*, et qui sera monté avec un grand luxe de décors et de mise en scène.

ACADÉMIE D'ORLÉANS.—Dans les circonstances où se trouve placée le Sud, les pères de famille doivent se faire un devoir d'accorder aux institutions du pays le patronage qu'un préjugé assez répandu faisait accorder aux établissements du Nord.

L'Académie d'Orléans, dirigée avec tant d'habileté et de tact par monsieur et madame DEMITRY offre toutes les garanties désirables pour l'éducation d'une jeune personne, et s'est toujours avec plaisir que nous profitons d'une occasion pour en constater le succès.

Vendredi prochain, une soirée musicale, dirigée par le professeur A. Cardona, réunira dans l'institution les parents et les amis des jeunes élèves de l'Académie qui permettra de juger des soins dont cette branche importante de l'enseignement est l'objet. Il musique, est l'objet spécial.

CHRONIQUE LOCALE.

Troupes régulières de l'Etat.—Le towboat Yankee a pris hier soir une grande quantité de munitions de guerre provenant de l'arsenal de l'Etat, et partira ce matin à six heures, ayant à son bord la compagnie des troupes régulières du capitaine Bradford, en destination des forts St Philippe et Jackson, qu'ils vont occuper.

L'Artillerie d'Orléans, les Chasseurs à pied, les Chasseurs d'Orléans, les Lafayette Guards et les Tygers arriveront probablement en ville ce soir. La compagnie des troupes régulières, sous les ordres du capitaine Jacques, partira peut-être vendredi pour Baton Rouge.

Les Gardes de la ville.—*Patrouilles de Citoyens.*—Les citoyens du Troisième District ont organisé deux compagnies, sous le nom de Gardes de la ville, une dans le 7me et l'autre dans le 8me ward. Leur organisation s'est terminée hier soir et ils ont commencé leurs patrouilles hier dans la nuit. Les officiers élus sont ceux dont les noms suivent :

Le 7me ward tient son meeting à l'école Fillmore, capitaine A. Laroce, 1er lieutenant J. V. Chaery, 2nd lieutenant St John Ducolog, 3me lieutenant M. T. Simon, Enseigne Marcou, A. Baker, sergent major, Wm Crayon, 1er sergent F. Shiel, 2nd sergent Henry Wiltz, 3me sergent A. Roth, 4me sergent V. Mulker, 5me sergent J. Guerero, 1er caporal C. Montault, 2nd Jno F. Vila, 3me Jno Dea, 4me B. B. Hernandez, 5me Chas Garcia. Cette compagnie compte 125 hommes.

Le 8me ward tient son meeting à l'encoignure des rues Grands-Hommes et Champs Elysées, capitaine F. L. Malloux, 1er lieutenant Jas Brooks, 2nd E. Salvatory, sergent-major Wm Clark, 2nd sergent J. C. Rousseau, 3me Wm Boys, 4me Francis Ranger, 1er caporal John Ca n, 2nd Jas Wilson, 3me J. F. Ronay, 4me A. Jacquet, trésorier Francis Borge.

Conseil de ville.—Le Board des Aldermen s'est réuni comme de coutume hier soir. Le Président Nixon occupait le fauteuil.

L'alderman Wiltz a offert une résolution autorisant le Maire à inviter la Convention d'Etat de se réunir, dans cette ville, en une salle leur sera préparée, et où ils auront les moyens de communication par le télégraphe et la poste, et de nommer un comité de quatre membres de chaque board pour faire les arrangements. Cette résolution a été adoptée et après quelques petites questions de peu d'importance, le board s'est réuni en session secrète.

Le Board des Assistants Aldermen s'est réuni en meeting régulier. M. Magioni occupait le fauteuil.

La lecture du budget de 1861 a été faite et il a été adopté.

M. Beggs a fait la motion d'approprier une somme de $10,000 pour des travaux concernant le canal Melpomène et celui de Claiborne, ce qui a causé une discussion habituelle sur les conditions financières de la ville; pendant cela M. Dupré a annoncé qu'il y aurait un déficit d'un million de piastres à la fin de l'année. Malgré cela la motion a été adoptée.

La résolution d'approprier $10,000 pour l'embellissement du Parc de la ville, et $15,000 pour prendre le carré limité par les rues Claiborne, Bourbon, Union et Prosper, pour en faire un parc a été perdue.

La résolution du Board supérieur invitant la Convention de l'Etat à se réunir à la Nouvelle-Orléans a été adoptée, et MM. Beggs, Keefe, Magioni, Patterson et Frémeaux ont été choisis du comité chargé de faire les préparatifs pour la recevoir.

Le rapport de la semaine du Secrétaire, donne une balance en caisse de $9,918.

Une pétition du recorder Emmerson a été lue, demandant que sa cour soit transportée dans le local qu'occupe l'arsenal des Continental Guards; que deux officiers soient nommés pour se charger du surcroît d'affaires de sa cour, et que les officiers de cette cour soient dispensés du service de la milice.

Le Board s'est ajourné.

Finances de la ville.—Rapport annuel du Comité de Finances de la ville, fait au Conseil de ville hier soir :

Le Comité de Finances soumet à votre considération le budget suivant, donnant un aperçu des recettes et des dépenses pour l'année 1861.

Comme nous le verrez, les plus grandes dépenses consistent dans les travaux pour l'amélioration des rues, sur lesquels nous avons appelé votre attention, et de la nécessité qu'il y aurait de s'en dispenser. Malgré cela, toutes les pétitions demandant des améliorations ont été accordées, quoique les représentants de la ville, en y portant un peu d'attention, auraient pu les remettre.

Le paiement de cent mille piastres déjà contractés, devra, nous le pensons, être remis faute de bonne direction du conseil de ville à l'égard de la position financière.

La milice de notre ville devrait être soutenue avec beaucoup de zèle, car elle sera notre seule et unique protection contre les attaques du Nord, ainsi que pour l'invasion étrangère; elle devrait être traitée avec justice et impartialité. L'indifférence de la part de la ville et les refus de l'Etat n'ont jamais rallenti son zèle patriotique, les compagnies volontaires l'ont prouvé en contribuant personnellement à leurs dépenses. L'aspect des affaires de la politique est tel, qu'il sera nécessaire que votre comité alloue la somme de $10,000 pour le soutien de la milice de la Nouvelle-Orléans.

Votre comité est heureux de dire que, depuis quelques mois, la direction de la maison de travail fonctionne beaucoup mieux, bien qu'on ne soit pas encore à la perfection. Ne conviendrait-il pas mieux d'affermer cet établissement à un prix raisonnable?

Les dépenses pour maintenir les prisonniers dans la prison de la ville sont toujours énormes, et pour cette année elles se monteront certainement à la somme de quatre-vingt-dix mille piastres ($90,000) état de chose que la ville sera obligée d'apporter jusqu'à ce que la législature juge convenable d'y remédier. Un autre sujet digne de votre attention est la somme appropriée "estimation de coût probable des "water works à l'usage de la ville, sur la Levée, qui est contracté avec MM. Lurges, Bennett, Duncan et autres, le tout sous la résolution No 4916. L'opinion de votre comité étant que les avantages que l'on en retirera paieront assurément les dépenses que l'on aura faites.

Les dépenses durant l'année, pour paver en pierres carrées, atteindront, et elles n'excèdent pas, l'estimation faite par l'inspecteur qui est de $740,000, ce qui démontre la nécessité de remettre à plus tard d'autres améliorations, à moins qu'elles ne soient de très grande utilité.

La somme que la ville devra payer au Département des Incendies, faite pour contrat, excédera, cette année, celle de l'année dernière de $20,000. Cette augmentation pour être attribuée à la fourniture des pompes à vapeur, chevaux, cochers, &c.

La somme de vingt mille piastres appropriée pour l'achat d'un morceau de terre pour la construction d'un magasin à poudre est bien faible, car le bâtiment dont se sert la ville en ce moment, est dans un état de ruine complète, étant sur le bord de l'eau et exposé à être tôt ou tard enlevé par l'action du fleuve. Ceci devrait être pris en considération.

La Compagnie du gaz ayant fait un contrat avec la ville, après une longue discussion votre comité a alloué la somme de $100,000, comme dépense probable pour éclairer la ville durant l'année. Quoique la différence soit de $20,000 sur le prix payé l'année précédente, c'est une économie d'avoir adopté ce contrat car les lampes des rues, des marchés etc. seront allumées tous les soirs, au prix de $45 par an.

Votre comité n'a pas jugé convenable d'inclure le coût probable de la construction de deux aqueducs pour les canaux Melpomène et Claiborne, $40,000; le travail n'étant pas absolument nécessaire, et le contrat n'étant pas encore vendu.

En terminant, le comité prend la liberté de demander à ce que l'on fasse une pétition à la législature pour demander de l'aide en ce qui regarde le maintien des prisonniers dans la prison de paroisse, honoraires des jurés qui se montent annuellement de $18,000 à $20,000 aussi bien que pour les honoraires payés à l'avocat de district, $10 00 pour chaque individu accusé de crimes ou de vols, &c.

Votre comité espère que les remarques faites sur l'extravagance du conseil sera prise de bonne part comme il ne personnifie aucun membre du conseil.

Très respectueusement,

A. D. DUPRÉ,
Président Com. des finances du Board des Assistants-Aldermen.
J. E. FORSTALL,
Président Com. des finances du Board des Aldermen.
J. MORGAN HALL.
U. F. SEICSHNAYDRE.
JAMES DAVIS.
B. P. DELABARRE.

Seconde Compagnie des Chasseurs à pied.—Cette compagnie, admirablement organisée par ses officiers, a fait un service très actif dans l'expédition de Bâton-Rouge. On nous a communiqué les noms des officiers et membres qui ont fait partie de l'expédition et c'est avec plaisir que nous les publions.

Officiers : Major S. Avegno, aide-de-camp lieutenant J. Galliard chirurgien N. Lambert ; Capitaine de la compagnie Simon Meilleur, lieutenant J. Esclapon.

Sous officiers : Sergent major L. Aleix, sergents S. P. Martinez, J. Aldigé, C. Blasi, O. Loudumley, P. Manoulu, caporaux J. Nobloms, G. Meilleur, P. Bidault, E. N. Bardon, D. C. Levy ; le clairon F. Spies.

Chasseurs : H. Audry, R. Collon, J. M. King, R. Fresnez, W. Barnett, J. G. Hamilton, W. Flutea, A. Marques, R. Dauney, A. Dauphin, H. Bourgeois, A. P. Pagafar, E. Desforges, A. Meilleur, J. Train, U. Guerringer, C. Furrel, E. C. Lefevre, C. Casteli, M. Legrand, F. Avegno, P. de Lassus, X.C. de Lassus, V. Martin.

Sixième Cour.—*Procès en dommages.* *Arthur Choppin vs la Compagnie du chemin de fer de Carrollton.*—*Verdict de vingt-cinq mille piastres.*—Le procès en dommage intenté par M. Arthur Choppin à la Compagnie du chemin de fer de Carrollton, s'est plaidé hier à la Sixième Cour du District, juge Howell.—Après dix minutes de délibérations, le juri a présenté un verdict qui accorde vingt-cinq mille piastres au demandeur.

MM. Dufour et Durant représentaient M. Choppin ; MM. Benjamin, Bradford et Finley défendaient la compagnie.

Recorder Blache.—Charles Williams est accusé d'avoir volé une montre et une chaîne en or de cent vingt-cinq piastres à Joe Davis, propriétaire d'une pension de marins.

François Brusean et Théophile Gallain que Napoléon Leclerc accusait d'avoir détourné un billet pour une somme de cinq cents piastres ont été acquittés.

Thos Ensworth qui a garotté E. Philips, sur la Levée, a été envoyé devant la Première Cour de District.

Joe Parker est accusé d'avoir assailli l'officier Clément Renauld à main armée.

Christopher Rocky, qui a volé un habit et des outils d'armurier dans le magasin de C. Pouly, rue des Ursulines, a été envoyé devant la Première Cour de District.

L'officier S. Laborde accuse Léon Lambert de l'avoir assailli à main armée. L'affidavit ajoute que Jack Strador a aidé Lambert.

Un affidavit déclare que Thomas Hamilton a trompé dans le vol commis par le célèbre Pajaro Verde. On se rappelle que Pajaro a volé sept cents piastres chez les demoiselles Allison.

PAROISSE PLAQUEMINES.—On nous écrit de la paroisse Plaquemines, sous la date du 12 courant :

"C'est le 21 courant que notre Cour de District, sous la présidence du juge Foulhouse, commencera à siéger à la Pointe à la Hache.

"Un nommé Charles Armstrong, caboteur, pour avoir recelé du sucre volé à M. Auguste Lesseps, est maintenant incarcéré dans notre prison de paroisse, en attendant sa comparution devant notre Cour de District.

"Un grand nombre de nos planteurs sucriers sont encore occupés à exploiter leurs récoltes.

"Depuis quelque temps, nous avons eu ici de fortes pluies.

"L'état sanitaire de la communauté est très satisfaisant."

DOUBLE FRATRICIDE.—*La Evansville Journal* (Indiana), donne le récit d'une horrible tragédie qui vient de se passer dans cette ville :

Hier soir, vers minuit, il s'est passé dans cette ville une tragédie qui dépasse en férocité et en haine contre nature, tout ce qu'on a jamais vu.

Une inimitié existait depuis longtemps entre deux frères nommés John Paul Evans et Robert M. Evans, membres d'une famille bien connue de cette ville. C'est leur grand-père qui a fondé Evansville. Ils avaient déjà plusieurs fois menacé d'attenter à la vie l'un de l'autre. Robert s'était rendu hier soir au bal Mosart avec une dame. Il y avait là plus de cent personnes. Vers minuit, Paul arriva. Il était déjà ivre; il se dirigea vers son frère et lui demanda de venir boire. Celui-ci ayant refusé, il tira un couteau et Robert sortit de sa ceinture un revolver à six coups. Paul fit un pas en arrière et tira aussi un revolver. Robert tira alors un couteau, le mit entre ses dents et commença à faire feu. Paul riposta, et chacun tira les six coups de son revolver et ils se servirent ensuite de leur couteau. Tous deux étaient mortellement blessés. Paul se dirigea vers la porte et sortit, on alla le ramasser dehors et au bout de vingt minutes il expira. Il avait été frappé par une balle dans la poitrine et avait reçu plusieurs coups de couteau dans le ventre. Robert avait poursuivi son frère jusqu'à la porte intérieure, là il était affaissé et était tombé contre le mur. Il fut transporté sur un lit où, après trois heures d'apparente insensibilité, il rendit le dernier soupir. Il avait reçu une balle dans le lobe gauche du cerveau et une autre dans le flanc droit.

Pendant la lutte, un plus jeune frère, Berry Evans, a tiré trois fois sur Paul et l'a atteint une fois. Un des assistants, Salomon Gumberts, a reçu une des balles égarées dans la cuisse droite et est dans un état critique. La scène était effrayante, les deux frères à quelques pieds l'un de l'autre, pâles et sanglants continuaient à tirer entourés de groupes d'hommes paralysés par l'émotion et de femmes évanouies à demi-mortes de terreur.

LÉGISLATURE DU WISCONSIN.—La législature du Wisconsin s'est organisée à Madison le 10 janvier. Le message du gouverneur Randall a été lu le même jour. Il recommande les sujets des affaires militaires à la sagesse et à la discrétion de la législature et dit que les signes des temps indiquent qu'il peut arriver que l'Etat ait à répondre à un appel du gouvernement national et à fournir des hommes et de l'argent pour maintenir l'intégrité de l'Union et déjouer les desseins d'hommes engagés dans l'organisation de la trahison. Au sujet de la séparation, il dit que la confédération n'est pas une ligue d'Etats mais un gouvernement du peuple. Le gouvernement général ne peut changer le caractère d'un gouvernement d'Etat ou usurper aucun des pouvoirs, et aucun Etat ne peut de même changer le caractère du gouvernement des Etats-Unis, restreindre ou accroître sa juridiction ou amoindrir aucun de ses droits. Il rappelle que l'élection de Lincoln a été légale et n'est pas une cause légitime de plainte. La constitution ne déclare aucun homme esclave. L'esclavage ne peut être établi dans aucun territoire libre d'après la constitution et il ne peut exister sans une loi locale; en conséquence les lois de liberté personnelle se trouvent ou devraient se trouver sur les tables de lois de chaque Etat. Tout être humain a droit à un jugement légal pour savoir s'il est libre ou esclave. Si la législature pense que les lois de liberté personnelle du Wisconsin sont en opposition avec la constitution des Etats Unis, on doit les y conformer; mais aucune crainte, aucune espérance de récompense ne doivent engager un peuple libre à renverser les barrières qui les protègent. Nous ferons un sacrifice de sentiments pour arriver à une conciliation mais non un sacrifice de principes. Le droit d'un Etat de se séparer ne peut jamais être admis. Une fois dans l'Union un Etat doit y rester jusqu'à ce que l'Union soit détruite.

Nous n'avons pas besoin de dire que le gouverneur du Wisconsin est un républicain foncé qui ne le cède en rien à son voisin du Michigan.

L'AUTRICHE ET LA VENETIE.

Voici le texte de l'article du *Constitutionnel* dont le télégraphe a parlé :

"En abordant ce grave et douloureux sujet, nous ne faisons pour ainsi dire que céder, à notre tour, au mouvement général de l'opinion publique en Europe. Il est remarquable, en effet, que la même question se soit trouvée posée au même moment à Turin, à Vienne, à Berlin, à Saint Pétersbourg, à Paris et à Londres, et que les esprits les meilleurs et les plus discrets, quit tant leur réserve ordinaire, aient pris à tâche, chacun de leur côté, d'improviser des solutions internationales. Evidemment ces efforts individuels, ces combinaisons extra diplomatiques trahissent une grande et universelle préoccupation. On ne se hasarde, on ne se hâte ainsi que parce que l'on se sent instinctivement à la veille d'une crise décisive; que parce que, tranchons le mot, l'Europe entière semble redouter le prochain printemps.

"Certes nous sommes de ceux qui s'inclinent devant l'opinion publique, et qui dédaignent jamais les avertissements qu'elle prodigue; mais dans les circonstances présentes, il nous est impossible de comprendre ce qui a pu causer ces terreurs exagérées. Nous sommes convaincus pour notre compte, que la sagesse des gouvernements, d'accord avec la raison des peuples, saura prévenir le retour d'une lutte désormais sans objet. Oui, la situation de l'Autriche en Vénétie est déplorable; mais c'est précisément l'excès du mal qui permet d'en prévoir la fin. A Venise, aujourd'hui, tout est possible, excepté ce qui est; quand les choses en sont venues à ce point, malgré les menaces et les apparences belliqueuses, le dénouement se produit d'une façon inattendue et presque toujours pacifique. Les armées et les flottes n'y font rien : la longue expérience de la maison d'Autriche doit le lui avoir appris depuis longtemps.

Si les Hapsbourg savent comment on gagne les provinces, ils savent aussi comment on les perd, et nous ne croirions pas ceux qui nous diraient qu'à Schœnbrunn on n'a point déjà calculé ce que valent au juste les dernières chances de l'Autriche sur la Vénétie.

"Qu'on ne se méprenne pas, d'ailleurs, sur la portée exacte de ce que nous allons dire. Nous ne voulons parler de l'Autriche qu'avec déférence et respect; nous l'avons trop combattue, ici même, pour ne pas l'estimer beaucoup. Dernièrement encore, la loyauté nous faisait un devoir d'exalter le courage moral de ce jeune Empereur qui, au lendemain de Solferino, ne reculait pas devant la tâche, plus ardue qu'on ne le suppose, d'inaugurer une nouvelle politique. Le décret du 20 octobre, nous ne l'avons pas caché, a été un acte de bienveillante initiative; et, de ce que les tardives concessions n'ont point été suivies des résultats qu'on pouvait attendre, il serait injuste de conclure qu'elles étaient sans valeur. Tout au plus pourrait on objecter qu'elles étaient bien tardives. L'empire replacé complètement dans ses traditions de monarchie fédérale n'a pu retrouver sa base, et l'on a dit avec quelque raison : "qu'il chancelait dans un cercle de fer." M. de Schmerling, dont la nomination, il y a huit mois, eût été significative, est aujourd'hui dépassé. La Gallicie pétitionne, la Hongrie s'agite, et la Vénétie attend.

"Ou suit du reste ce qu'elle attend. Que fera, ou pour mieux dire que pourra faire l'Autriche?

"C'est en Vénétie surtout que le gouvernement apostolique, manquant d'audace et de résolution, a été coupable du péché de lenteur. Depuis Villafranca il n'a rien compris, rien décidé, rien fait.

"La Sardaigne, cédant à des exigences de situation que nous n'avons plus à apprécier ici, étudiait d'abord les stipulations du traité de Zurich, et, un peu plus tard, les violait ouvertement. Quelle devait être, en pareille occurrence, l'attitude du cabinet de Vienne? Son rôle était tout tracé : il lui restait à se montrer d'autant plus fidèle à sa parole que le cabinet de Turin l'était moins; il lui fallait exécuter scrupuleusement tout ce qu'il avait promis, précisément parce que son adversaire ne l'exécutait pas, et alors, mais alors seulement, il eût pu faire appel à l'opinion publique et à la bonne foi du vainqueur de Solferino.

"Loin de suivre cette ligne de conduite, l'Autriche s'est arrêtée à un jeu sans dignité comme sans profit : elle a pris acte successivement des hardiesses et des transgressions du Piémont, et les a dénoncées à l'Europe diplomatique, laissant voir, en résumé, que tout cela ne lui déplairait qu'à demi, du moment qu'on voudrait bien admettre que le manque de parole de l'un des contractants excuserait le manque de parole des deux autres. Si bien qu'elle a fini, elle qui reprochait justement à la Sardaigne de méconnaître à la fois le texte et l'esprit des traités, par mériter le même reproche. Que devait-elle faire de la Vénétie? Une province italienne, gouvernée à l'italienne, administrée à l'italienne. Qu'en a-t-elle fait? Une province autrichienne, gouvernée militairement, administrée militairement. Venise, à l'heure qu'il est, est un camp, mais n'est plus une ville.

"Le langage du général Garibaldi était révolutionnaire. Celui du général Benedek est provocateur. Où veulent en venir ces deux champions de causes si diverses? Croient-ils réellement à une guerre inévitable? S'ils n'écoutent que leur courage, oui, peut-être; s'ils écoutent la froide raison, non, assurément.

"Expliquons-nous : l'Italie, malgré l'enthousiasme guerrier qui s'est emparé d'elle, ne peut se croire, dès maintenant, en état de lutter seule contre une des premières puissances militaires de l'Europe. Il serait téméraire, même au célèbre dictateur, de prendre au sérieux les victoires de Sicile et de Naples. Il y a loin de Calatafimi et de Palerme à Magenta et à Solferino.

"Si le général Garibaldi pouvait se faire illusion à cet endroit, il est à croire que les ministres du roi Victor-Emmanuel se rendraient de la situation un compte plus exact.

"D'un autre côté, il est probable que M. de Schmerling voit les choses d'un autre œil que le général Benedek. Cet homme d'Etat, sans aucun doute, a pesé déjà les chances d'une lutte nouvelle et il a quelques se réduisaient.

"A une alternative peu rassurante : ou les volontaires de Garibaldi triompheront par impossible, et alors tout sera dit : ou, ce qui est plus probable, ils seront vaincus, mis en fuite, écrasés.

"Mais après?"

ITALIE—On écrit de Turin, le 18 décembre :

"La brochure *l'Empereur François-Joseph devant l'Europe* continue à être reproduite *in extenso* par presque tous les journaux et commentée dans le sens le plus favorable. Les journaux extrêmes font seuls exception. L'*Unità italiana* ne veut pas d'un marché qu'elle trouve immoral. Elle résume son opinion en ces termes :

"Rome et Venise sont à nous. Nous devons les reprendre à qui les a prises, et non les acheter; c'est là notre devoir.

"Le sang que nous répandrons pour reconquérir cette terre qui est à nous y fera germer la vertu qui nous est nécessaire pour la défendre contre les futures usurpations."

"Quant au journal clérical l'*Armonia*, il imagine une charmante plaisanterie. Il refait la brochure, en substituant le nom de Nice à celui de Venise. Vous voyez que le parti clérical aime à rire, quand l'occasion se présente.

"Une dépêche télégraphique privée annonce que M. Farini est assez sérieusement indisposé, et que son gendre, qui remplit auprès de lui les fonctions de secrétaire est à toute extrémité. Par une triste coïncidence, la famille de M. Farini, et sa fille elle-même, arrivait auprès de lui au milieu de ces douloureuses circonstances. L'indisposition de M. Farini n'est donc que trop expliquée, et il est impossible d'y voir une maladie politique.

"Ce soir la junte municipale de Turin présentera au conseil une proposition relative à l'érection d'une statue en l'honneur de Victor-Emmanuel qui aurait pour titre de roi d'Italie que l'on veut décerner à Victor-Emmanuel. Il est probable qu'on en finira par une transaction, et que le conseil se bornera à rédiger une pétition exprimant le vœu des habitants, laquelle sera remise au Parlement. La *Gazette du Peuple* invite le public à se réunir devant l'Hôtel de Ville pour acclamer la junte. On doute qu'il y ait foule, cette affaire ne passionnant personne.

"Les étrangers qui habitent Turin auraient vu avec regret la nouvelle de la junte qui veut transformer la ville en un vrai labyrinthe. On juge bon de changer à la fois le nom de toutes les rues et les numéros de toutes les maisons; et comme les rues et les places de Turin sont parfaitement uniformes, il est impossible de se reconnaître.

"La *Gazette du Peuple* contient ce matin un article qui a fait une espèce de sensation. Ce journal est connu par sa grande adhérence aux...

Autrefois les *prêtres*, guerre soutenue le plus souvent sans bon goût et sans convenance. M. de Cavour avait coutume de dire qu'il ne lisait jamais la *Gazette* sans avoir envie d'aller à la messe, tant il était révolté par le ton de ses articles. Aujourd'hui cette même feuille adresse au Pape une véritable homélie, conçue dans les termes les plus convenables, pour l'engager à se réconcilier avec l'Italie. Je ne sais s'il faut voir là l'indice d'une tendance nouvelle du parti qui soutient le gouvernement, ou une simple boutade des rédacteurs d'un journal.

"Je vous ai annoncé il y a trois jours la rupture de nos relations diplomatiques avec la Bavière, qui a supprimé sa légation à Turin. Le ministre des affaires étrangères a notifié le fait à M. de Cavour par une lettre fort polie, mais qui n'indique aucun motif à cette mesure. M. de Cavour a dû rappeler le ministre sarde, qui n'était pas dans une position fort agréable à Munich; mais il n'a pas suivi l'exemple de la Bavière : il a maintenu sa légation.

Voici une lettre adressée par M. Victor Hugo à M. Alexandre Dumas :

"Au point où en sont les choses en Italie, et avec la réaction qui s'y fait, je dois m'abstenir de parler de votre héros. J'ai dit au mois de juin ce qu'attendait la démocratie non seulement italienne, mais européenne; tant que Garibaldi est là, nous devons nous taire. La question est celle-ci : Garibaldi est-il un Washington ou un Lafayette? Il faut qu'il choisisse. Jusque-là, silence dans les rangs."

"Le journal duquel je traduis cette lettre ajoute :

"M. Victor Hugo a une confiance que nous n'avons plus. Le choix de Garibaldi est fait."

"Cette réflexion est assez curieuse."

On doit se rappeler qu'un décret de Garibaldi a ordonné la distribution de 9 millions au peuple, à titre d'indemnité. Ce décret paraissait tombé en oubli. Une pétition qui a pour but de rappeler au roi les dispositions libérales du dictateur circule en ce moment à Naples. En voici le texte.

Au lieutenant-général du roi à Naples et aux conseillers de la lieutenance.

"Les soussignés, hommes du peuple et artisans, qui ont bien mérité de la patrie, demandent formellement, par la présente pétition, la nomination de la junte de très intègres citoyens pour procéder à la prompte distribution des *sept mil tons* déposés par l'immortel Garibaldi, dictateur, d'après son décret du 23 octobre 1860.

"Ils n'imitent pas la belle vertu de beaucoup de patriotes qui ont renoncé au bénéfice de cette répartition, parce qu'ils ne pourraient autrement réparer les dommages très graves qu'ils ont soufferts pour la cause de la liberté politique, parce que le gouvernement renversé les a appauvris à l'extrême, eux et leurs familles, et qu'il nont pas d'autres moyens d'existence."

AUTRICHE.—La *Gazette de Vienne* publie les billets autographes de l'empereur qui suivent :

"Cher comte Rechberg, je vous confère en reconnaissance de vos fidèles et zélés services, la grand'croix de mon ordre de Saint-Etienne avec exemption de la taxe, et je donne à ce sujet les instructions nécessaires à la chancellerie de l'ordre.

"Vienne, 13 décembre 1860.

"FRANÇOIS JOSEPH, *m. p.*"

"Cher comte Goluchowski, en vous relevant en grâces de vos fonctions de ministre d'état, je vous confère, en reconnaissance de vos fidèles et zélés services, la grand croix de mon ordre de Saint Etienne avec exemption de la taxe et donne à ce sujet les instructions nécessaires à la chancellerie de l'ordre.

"Vienne, 13 décembre 1860.

"FRANÇOIS JOSEPH, *m. p.*"

"Cher président, chevalier de Schmerling, je vous nomme mon ministre d'Etat à la place du comte Goluchowski, que je relève en grâces de ce poste.

"Vienne, 13 décembre 1860

"FRANÇOIS JOSEPH, *m. p.*"

"Cher conseiller de l'empire, Edler de Plener, je vous nomme mon ministre des finances.

"Vienne, 13 décembre 1860.

"FRANÇOIS JOSEPH, *m. p.*"

COMMERCE FRANÇAIS.—Nous lisons dans les *Débats* :

Nous aurons le mois prochain le relevé complet, pour l'exercice, du mouvement des marchandises entrées et sorties. Il y aurait donc aujourd'hui peu d'intérêt à s'arrêter sur les faits de novembre, que vient de publier le *Moniteur*; constatons seulement qu'ils reproduisent à beau coup d'égards ceux du mois précédent : facilitée par nos dégrèvements de douane, l'importation des grandes matières premières suit en général son cours ascendant. Le café, le chanvre, la laine, la soie, les teintures, la graine de lin, la houille, la fonte, le fer, le zinc, le sucre colonial, tous ces produits premiers sont en progrès. En novembre a vu acquitter 15 millions 400,000 kilog. de sucres de toute provenance au lieu de 11 millions 900,000. Pour le coton, il y a temps d'arrêt; mais on se rappelle que jusqu'en octobre les approvisionnements avaient été exceptionnels.

A l'exportation, nos vins et nos blés ont repris en novembre l'avantage sur le mois correspondant de 1859, et il en est de même pour nos machines. Mais nos sucres raffinés, comme nos tissus en général, ont un peu perdu. Exceptons en les cotons écrus et blancs, dont nous avons, en ce mois, livré à l'étranger 543,000 kilog. contre 315,700. Somme toute, la valeur des acquittements, en novembre, reste de près de 5 millions au-dessous de celle de novembre 1859, et si l'on réunit les onze mois écoulés, on trouve, pour le présent exercice, une différence en moins de 52 à 53 millions de francs, dont 23 environ imputables au sucre exotique. D'après ces données, on peut dès à présent affirmer que le déficit dépassera 80 millions, qu'on avait pensé devoir résulter cette année de nos remaniements de tarifs, ne sera pas atteint, mais que, en comprenant 16 ou 17 millions, il pût être, que donnera en moins la perception sur le sucre indigène.

NOUVELLES DIVERSES.

On lit dans le *Pays* :

"On nous écrit de Constantinople que les mouvements révolutionnaires qui s'organisent dans les principautés danubiennes, ont trouvé l'Angleterre médiocrement disposée à les seconder.

"Si les informations de notre correspondant sont exactes, l'Angleterre s'opposerait formellement à toute modification du traité de 1858, que le prince Couza voudrait élude et réunissant en une seule les deux principautés.

"On sait avec quelle ténacité l'Angleterre a soutenu dans ces derniers temps la Turquie; elle ne pourrait pas voir avec indifférence les projets du prince Couza, qui ne tendaient à rien moins qu'à arracher les principautés au gouvernement ottoman.

"On pense donc que le cabinet de lord John Russell, loin de favoriser dans les principautés les préparatifs des réfugiés hongrois pour un déploiement des forces révolutionnaires dans au délai plus ou moins rapproché soit en Hongrie, soit ailleurs, se joindra à la Turquie pour les comprimer.

"Ce sont là les renseignements qui nous sont transmis par notre correspondant, et nous avons lieu de les croire exacts."

Londres, 19 décembre.

—Nous lisons dans le *Morning Advertiser* :

"L'impératrice des Français a manifesté son intention de retourner en Angleterre l'été prochain, et de faire un nouveau voyage en Ecosse. Mardi dernier, d'après le désir de Sa Majesté, le marajah Dulcep Singh, qui réside à Claridge hôtel, fut introduit auprès d'elle. Le marajah était revêtu du magnifique costume brodé d'or massif et resplendissant de pierres fines qu'il portait alors qu'il était roi de Lahore. Une des curiosités du costume du marajah est une magnifique paire de boucles d'oreilles en diamant d'une immense valeur."

—LES ÉLECTIONS A MARSEILLE.—On écrit à l'*Indépendance belge* :

La lutte municipale à Marseille n'est pas encore terminée. Dix des candidats présentés par le maire, n'ont pas atteint la majorité et seront soumis à un scrutin de ballottage. Il y a eu 24,000 votants. Le candidat de la liste opposante qui a obtenu le plus de suffrages, M. Palanque, ancien député, est arrivé à 9,700 voix. Le premier sur la liste qui l'a emporté, M. Rouvière, adjoint, a eu 14,095 voix. Mais le nombre décroissant des suffrages portés aux autres candidats ne laisse plus qu'une différence de 3,200 voix entre les deux listes. On voit que, malgré le grand nombre des abstentions, le combat a été très animé, et d'après les lettres du pays, il paraît que le langage des journaux n'a pu donner qu'une faible idée de cette vivacité inattendue de la lutte. On a particulièrement remarqué l'intervention des démocrates qui se sont divisés entre le maire et l'opposition, mais qui ont fait acte de présence des deux côtés par des manifestes et par des réunions au nom du principe démocratique.

—Voici quelques nouveaux détails sur la reine douairière de Suède, dont nous avons annoncé la mort :

La reine Eugénie Bernardine Désirée avait survécu seize ans au roi Charles XIV, l'ex-maréchal Bernadotte.

Bernadotte avait trente-quatre ans lorsqu'en 1798 il épousa Mlle Eugénie Clary, qui avait alors juste la moitié de l'âge de son mari. Sa sœur Julie avait épousé Joseph Bonaparte. Lorsque Bernadotte passa en Suède, sa femme resta en France. Bien qu'il s'était fait luthérien, elle était restée catholique, et, après son élévation au trône, elle demeura longtemps à Paris, et ne fut couronnée à Stockholm que le 21 août 1829.

—Plusieurs modèles de manteaux ayant été présentés par les commissions d'habillement pour remplacer la capote actuelle des grenadiers et des voltigeurs de la garde, c'est le manteau en ce moment en usage dans le régiment des zouaves de la garde qui a été, dit-on, définitivement adopté.

FAITS DIVERS.

—Une dépêche envoyée de Stockholm, 18 décembre, à la *Correspondance particulière*, annonce que S. M. la reine Désirée, veuve du roi Charles-Jean XIV, était décédée subitement la veille, à dix heures un quart du soir, à l'âge de 79 ans.

—On mande, de Saint-Pétersbourg, le 6 décembre 1860, à l'agence Havas :

Cronstadt vient d'être le théâtre d'un grand malheur. Un pont passant sur un bassin à sel s'est écroulé et a entraîné une trentaine de personnes dans sa chute. Comme la hauteur d'où elles sont tombées sur un sol de granit est de 70 pieds, douze d'entre elles ont été tuées sur le coup et l'état des autres laisse peu d'espoir.

—On lit dans le *Toulonnais* du 12 :

"La tempête ayant fait cesser tous les grelins qui retenaient la baleine échouée près de Toulon, l'animal a été poussé sur le rivage, où on va s'occuper de le dépecer d'après les ordres arrivés de Paris. Cette opération devra être exécutée immédiatement sous la surveillance du directeur du service de santé de la marine, qui recevra le squelette, et le foie pour le muséum d'histoire naturelle, et qui échangera l'appareil et le matériel et le personnel nécessaires pour mener lestement cette entreprise à bonne fin."

—La distillerie de M. F......, à la Capelette, dit le *Nouvelliste de Marseille*, a été le théâtre d'un bien regrettable événement. Une demi-jeannette jaillit d'esprit de vin a éclaté inopinément par suite de son voisinage d'un fourneau.

Par malheur, Mme F...., qui se trouvait tout près, a été enveloppée par les flammes. Aux cris de douleur, son mari et sa fille, Mlle A....., se sont empressés de lui porter secours; mais tous leurs efforts ont été inutiles. Les vêtements de l'infortunée Mme F.... ont été entièrement consumés, et les horribles brûlures qui sillonnent son corps font craindre pour sa vie. M. F. lui-même a eu la main et la partie gauche du corps brûlées, et Mlle A......, dont la robe avait pris feu, s'est jetée dans un puits, d'où elle a eu, toutefois, le bonheur d'être retirée saine et sauve.

Marié, le 14 courant, à l'Eglise St Augustin, par le Rév. Jobert, JULES JOMARON, à Mlle MARGUERITE ZELIDA BARTHELEMY AMAN, tous deux de cette ville.

Décédée mardi matin, 15 courant, à une heure, dame JOSEPH VILLARRUBIA, née ANTONIA GAYLE. Les amis des familles Villarrubia, Noblom et Lisbano sont priés d'assister à ses funérailles. Le convoi partira de la maison mortuaire, No 201, rue Robertson, entre Dumaine et St Philippe.

Décédée samedi dernier, 12 courant, à 9 heures du soir, Mme JULIE D. CLAY, née DUBALDE, et veuve de John Clay.

Nile Orléans, 15 janvier 1861.

Décédée hier matin, à 10 heures et demie, Mme veuve MARIE LOUISE CLAUDÉ, à l'âge de 56 ans. Ses amis et ceux de sa famille sont invités aux funérailles qui auront lieu ce matin, à 9 heures précises. Le convoi partira de l'encoignure des rues France et Casacalvo.

Décédée hier matin, à 5 heures, à l'âge de 38 ans, dame HIPPOLYTE LAFARGUE, née JULIETTE NICOLAS. Les amis et connaissances des deux familles sont priés d'assister à son enterrement, qui aura lieu cette après-midi à trois heures. Le corps est exposé rue Robertson, entre Ursulines et Chemin du Bayou.

Avis aux contribuables.

AVIS est donné aux personnes qui doivent des taxes d'Etat pour l'année 1860, que le soussigné est autorisé par la loi à les recevoir, à son bureau sur l'Esplanade, No 9, entre les rues Levée et Française.

VAL. ST-CERAN, Percepteur.
Nile Orléans, 15 janvier 1861. 16janv—3t

QUARTIER GENERAL, Première Division de Milice de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1861.

ORDRES GÉNÉRAUX No 4.

I—Conformément aux ordres No 10 reçus du Quartier Général de Son Excellence, le commandant en chef, portant la date du 14 courant, les Brigadiers Généraux de cette Division feront organiser leurs Brigades, sans délai, d'après l'acte de la Législature du 30 août 1853 relativement à l'organisation de la milice. Lorsque ces Brigades seront organisées, les Brigadiers les tiendront sujettes aux ordres du Quartier Général de Division.

II—Les Brigadiers Généraux de Division devront se présenter au Quartier Général de Division en recevant cet ordre.

Par ordre de JOHN L. LEWIS, Major Général commandant.
L. E. FORSTALL, Inspecteur de la 1re Division.
16 janv

AVIS.

PAR consentement et accord mutuels, M. José Casals se retire de notre maison et l'intérêt qu'il y avait cesse à partir d'aujourd'hui. F. GUMA & CO.
Nile-Orléans, 14 janvier 1861. 16jan—1m

EN magasin et à vendre par les soussignés—
BARGASSE—35 barriques.
VINS—325 caisses Vin rouge, Haut Brion, St-Julien, Ch. Margaux, Ch. Larose, Ch. Latour, etc. Vin blanc, Haut Sauternes.
FRUITS AU JUS—50 caisses assorties, J. Lafaurie.
FRAISES AU JUS—25 caisses, do
FRUITS A L'EAU-DE-VIE—25 caisses assorties, J. Lafaurie.
—25 caisses Abricots seuls.
—21 caisses Prunes seules.
CERISES A L'EAU-DE-VIE—50 caisses.
LIQUEURS—50 caisses Punch au Kirsch, Cassis, Eau Verte, Ratafia de Cerises.
VERMOUTH—80 caisses Vermouth, Noilly, Prat & Co.
MUSCAT—100 caisses Muscat.
SALAISONS—100 caisses Olives, Capres, Cornichons, Variantes, Olives farcies, Sardines, anchoitées, etc.
HUILE—400 paniers, Piaguiol, 24, 21 et 11 onces.
AMANDES—150 balles Amandes de Languedoc.
BOUTEILLES—100 paniers Bouteilles Vides—50 caisses Bouteilles à Madère, Porto, Cognac, etc.
DAMEJEANNES—Demijeannes de 2, 3 et 5 gals.
SAUCISSONS—3 caisses Saucissons de Lyon.
TOMATES—17 caisses Tomates conservées.
SAVON—10 caisses.
POMMADE—4 caisses Pommade, Jasmin, Orange et Rose.
EAU DE FLEURS D'ORANGE—100 caisses et 50 estagnons.
EAU-DE-ROSES—20 estagnons.
Sous les clefs de la douane—Vins, Huile, Amandes, Vermouth, Muscat. PAUL JUGE & FASSY,
16janv 27, rue St-Louis.

Vins. Bouchons.

ATTENDU par le navire Resolute, de Bordeaux—
356 caisses vin rouge, de J. Ducasteing & Co;
50 do vieux Sauternes do
60 barriques vin rouge pour familles do
5 balles bouchons points longs, de 10,000 chaque;
4 futailles de 20 sacs bouchons fins, No 8;
2 do de 20 do do No 6;
2 do de 20 do do No 5;
1 do de 24 do do 5 bile No 52.
A vendre par CHAUDET & MEE, rue Royale,
16 jv 147 et 149, entre Toulouse et St-Pierre

HUILE—100 paniers huile Baciglupi et Piaguiol, de 23, 24 et 11 onces;
5 caisses—100 caisses Olives, câpres et cornichons, Macaroni, vermicelli—300 caisses Vermouth et vermicelli, en débarquement et à vendre par
PIAGGIO & VIOSCA Jnr
16 janv Nos 62 et 64, Vieille Levée

SAUCISSONS—4 caisses Saucissons de Lyon et 2 de Bologne.
CONSERVES—3000 demi boîtes Petits Pois; 3000 de Champignons; 500 do de Truffes; 3000 do do Thon à l'huile; 3000 quarts do Sardines à l'huile.
FROMAGES—50 meules Fromage de Gruyère frais.
PROMAGES—30 caisses Fromages de Roquefort.
VINS—300 barriques Vin de Bordeaux, divers crûs; 50 do Vin de Cette, très corsé; 100 do Vin blanc, divers crûs; 3000 caisses Vin rouge, divers crûs; 300 do Vin blanc, divers crûs; 300 do Vermouth; 100 do Absinthe de Pernod & Lacoste; 100 do Sirops divers, et Ver de Frontignan & Muscat.
A vendre par PIAGGIO & VIOSCA, Jr,
16jan 62 et 64, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Vaisseau W. Bourne de Bordeaux et à vendre par le soussigné—
9 futailles 12 b. vin rouge Ch. Latour 1854, Larronde frères
30 do do do Ch. Larose, do
30 do do do Ch. Margaux, do
30 do do do Cantenac do
30 do do do Ch. Larose, do
2 balles de 20,000 bouchons réguliers fins chaque;
25 do 15,000 do courts pointus do
5 futailles de 10,000 chaque bouchons No 1;
11 balles do do do do
V. MAIGNAN.
4déc 17, rue St-Louis.

CHAUSSURES!
Créoles, Françaises et du Nord.
BLANCARD & GUITET,
Encoignure Dumaine & Royale.
Ont en magasin un grand choix qu'ils offrent aux prix les plus modérés. CHAUSSURES POUR FAMILLES. Leurs articles, tous de PREMIÈRE QUALITÉ, sont fabriqués avec soin et garantis quant à leur solidité.

POUR DAMES—Bottines, brodequins, souliers, pantoufles de tout sortes, avec ou sans talons.
Souliers fourrés pour l'hiver, NOUVELLE COUPE, avec ou sans agrafes.
Brodequins blanc également de toutes sortes pour noces.
POUR DEMOISELLES ET ENFANTS—Tout ce qu'on peut désirer.
POUR MESSIEURS, GARÇONS ET ENFANTS—Assortiment complet à défier tout concurrent.
EN débarquement de l'Angleterre, de Barcelone...[illegible]

E. PRADEL, aîné,
44, rue St-Charles, en face de l'Hotel St-Charles.
Etrennes pour le jour de l'an,
Alfénide! Alfénide!!
300 DOUZAINES couverts alfénide, garantis métal blanc, seront vendus à 16 piastres les douze couverts, et toutes les pièces qui composent le service de table seront vendues dans la même proportion, au prix coûtant, pour clore une consignation.
Reçu un grand assortiment de coutellerie Rodgers, tels que COUTEAUX DE POCHE, COUTEAUX DE TABLE, RASOIRS EXTRA-FINS GARANTIS, et un grand assortiment de ciseaux fins.
Seul dépôt: 44, rue St-Charles.

SOIERIES ELEGANTES,
D'AUTOMNE ET D'HIVER
—ET POUR—
ROBES DU SOIR.
AU DESSOUS DU PRIX COUTANT.
TODD,
Nos 12 et 14, Rue de Chartres, 12, 14.
Offrira,
A partir de LUNDI, 14 janvier courant,
TOUTE SON IMPORTATION
De soieries nouvelles riches, d'automne et d'hiver et pour
ROBES DU SOIR,
Bien au-dessous du PRIX COUTANT
☞ L'assortiment est un des plus complets et des plus beaux qui aient jamais été importés.
☞ Un examen des prix et du stock est respectueusement sollicité. 14 janv—6ff

Consulado de España.
El Exemo Sor Ministro de S. M. Catolica en Washington en comunicacion de 4 del actual me dice de Real órden prevenga á los Españoles residentes en este distrito consular que si se mezclan en las discordias intestinas de esta republica, no podrán reclamar en caso estremo el auxilio del consulado ni el de la legacion de S. M. Lo cual hago saber para que llegue á noticia de todos los subditos españoles residentes en este Estado.
Nueva-Orleans, 12 enero de 1861.
El Consul de S. M. C.
14enero—3f JUAN CALLEJON.

Institution Catholique pour l'instruction des Orphelins indigens, 3me District.
LES parents des élèves, les anciens Directeurs, les membres des différentes sociétés de Bienfaisance et le public en général sont respectueusement invités à assister à une messe solennelle qui sera célébrée à l'église St-Augustin, le lundi, 21 de janvier 1861, à 8 heures et demie précises du matin, en mémoire de feue veuve BERNARD COUVENT, bienfaitrice de la dite institution.
De la part de la Direction.
MANUEL CAMPS, secrétaire.
N. B.—*Une quête y sera faite en faveur de la dite Institution.* 14jv—14,17,19,21

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nile-Orléans, 14 janvier 1861.
LES actionnaires de cette Banque sont prévenus que l'élection des directeurs aura lieu, au local de la banque, LUNDI, vingt huit du courant.
AUG. MONTREUIL, Caissier.
14jan—12

HENRY VALETON & Cie.,
27, 29 et 31 RUE BIENVILLE,
Offrent à vendre à prix réduits :
VINS—30 barriques vin rouge ordinaire, 15 do supérieur, 20 do Bergasse, 25 barils vin blanc, diverses qualités, 20 quarts de pipe Portwine do 15 hectolitres do Madère et Xérès, 1859 caisses vin rouge ordinaire, St Julien Médoc, 300 do supérieur Vieux Médoc, Margaux, Larose, Léoville, grand vin Ht Brion, etc. 200 caisses vin blanc Ht Sauternes ordinaire, 25 do supérieur Ht Preignac et Sauternes, 20 paniers Champagne Heidsieck, La Ferté, Cabinet, Fleur de Bouzy, 60 caisses vin de Bourgogne Nuits, Chambertin, Beaune, Chablis, Volnay, etc. 30 caisses vin de dessert, Muscat, Malaga, Porto, Madère, Porto, etc.
COGNACS—25 quarts de pipe vieux Cognac, Pinet, Rayssel, Otard, Lecoultre, Vine Growers Company, Sazerac et fils, 20 futailles Eau-de-vie, Pellerin, J. Dupuy, Seignette etc.
LIQUEURS—100 caisses Absinthe Suisse, Ed Pernod et Cusset Lecoutre, 25 do Kirsch C. Lecoultre etc, 250 paniers Guignolet d'Angers, 25 do Liqueurs fines Marie Brizard, 100 do Punch au Kirsch, Ratafia, Eau-de-Noix, Eau verte etc. 250 do Vermouth Noilly, Riviere, Fritz, 250 Liqueurs assorties de Marseille, etc. 25 do Curaçao et Marasquin, 100 paniers Anisette et Curaçao, 25 do Bitter, 10 do Amer Bitters, Hostetters, Boker, Gouley, etc. 100 do vieux Cognac Walker, etc.
CONSERVES ALIMENTAIRES—100 caisses de 100 boîtes Sardines à l'huile de Philippe et Canaud, 200 do 100 de Thon, 200 do Haricots verts, Petits Pois, 25 do Petits Truffes assortis Ve Rouge, Maubert Fils, Dandicolle et Gaudin, 25 do Petits Truffes de Périgord, 20 caisses Huile d'olive, Fruits au jus, 12 do Câpres à l'huile, etc.
FRUITS—100 caisses Fruits au jus, grandes et demi bouteilles, 125 do Fraises au jus assortis V. Bordes & Lafaurie, 25 do Fruits à l'eau-de-vie assortis, Lafaurie, etc. Abricots, Prunes, Poires, Pêches, 50 do Cerises à l'eau-de-vie.
DIVERS—4 tonneaux Fromage de Gruyère frais, 10 caisses do de Limbourg, 1 bocal Fromage de Roquefort; 2 caisses Saucissons de Lyon, 200 caisses Saindoux assortis, 10 de 0 de Nice, Huile d'olive etc. 25 do Recuit de Marseille, 100 paniers Huile Olive 11, 22 et 44 onces Piaguiol & Pascal, 20 caisses de 12 boîtes Prunes séchées, 10 do de 12 paniers Pruneaux, etc. 10 do Moutarde, 25 do Cornichons et Olives farcies et non farcies, etc. 20 do Eau de Fleur d'Orange, etc.
En débarquement chaque mois—Vins en futailles, Anisette, Cherry Brandy, Kirsch, Whiskey, Genièvre, etc., etc. HENRY VALETON & Co,
14 jan—27. 29 et 31 rue Bienville.

OLIVES, câpres, &c—100 barillets olives de Séville, 15 demi-jeanne câpres fines pour restaurant, 5 demi-pipes vin Catalogne de Villanueva, 25 barriques vin de Bordeaux, bon ordinaire, 20 barils Haut Barsac, 8 quarts de pipes Madère, 15 demi pipes do, 24 demi pipes vin de sherry, 15 quarts pipes do, 5 do do de Malaga Moscatel, 5 do do de Porto.
En débarquement de la goel. Mobile de N. York: 30 caisses saucissons, moulées et non moulées, en 1/1 do 1/2 do; 20 do tomates en boîtes de 2 livres; 5 do do 1/2 boîtes homards; 5 do 1/4 do do.
A vendre par F. SANCHO, 14 janv Vieille Levée entre Dumaine et St Philippe.

EN débarquement du navire Evening Star—3 caisses saucissons de Lyon, à vendre par M. A. CALONGNE, 14janv 205 et 207, rue Royale, encoignure Dumaine.

EN débarquement du steamship Bienville, capitaine Bullock, de New-York—2 caisses de pâte grasse de Strasbourg, à vendre par M. A. CALONGNE, 14 janv 205 et 207, rue Royale, encoignure Dumaine.

Mlle LEONTINE,
Ex-première demoiselle en robes de Mme P. ALBERT,
84, Rue Royale, au premier.
A l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle continue à s'occuper de la confection de Robes en tout genre. Honorée du patronage des dames de la ville et de la campagne, elle s'efforcera, comme par le passé, à le justifier par son exactitude et le bon goût des articles qui sortiront de ses ateliers.
14déc—6m

CIGARES de la Havane—85,000 cigares des marques célèbres Black Warrior, Gutierres et Cecopla, au débarquement du steamship Habana, et à vendre par CABALLERO & BARDALDO, 4 jan 46, Vieille Levée, enc. Bienville et Douan

INSTITUTIONS.

Fondée en 1844—Incorporée en 1855

Institution Collégiale de la N. O
OU PENSIONNAT ET EXTERNAT DE JEUNES *DEMOISELLES,*
DIRIGÉE PAR
Mme Ed. LOCQUET,
No 202, rue du Camp.
CET établissement fondé par Mme Macaylay, et dont la haute réputation ne s'est jamais démentie, comptera sa DIX-SEPTIÈME session le LUNDI, 17 septembre.
Mme LOCQUET, aidée de sa sœur Mme François LOCQUET, fait tout ses efforts pour continuer à mériter la confiance accordée depuis tant d'années à ses prédécesseurs.
Des professeurs du plus grand mérite sont employés dans toutes les branches, tant d'agrément que d'instruction.
La musique du piano et l'étude du solfège, sont entièrement enseignées par ces dames, dont la réputation comme musiciennes et comme professeurs a été appréciée par les meilleures familles qui ont voulu les favoriser de leur confiance.
La langue française qui est la langue maternelle de Mme LOCQUET et dont l'étude est devenue indispensable à une bonne éducation, est enseignée et pratiquée dans l'institution avec un soin tout particulier. Les jeunes personnes américaines trouveront donc dans leurs rapports de chaque instant avec ces dames toutes les facilités possibles pour se perfectionner dans la pratique de cette langue.
Cet établissement qui déjà se recommandait par ses vastes emménagements, vient encore de recevoir de nouvelles améliorations, tous sous le rapport du comfort qu'en vue du bien-être des élèves.
Mme LOCQUET invite respectueusement les parents et les familles à venir visiter son pensionnat, où des prospectus leur seront donnés avec toutes les informations qu'elles pourront désirer. Sept lan

INSTITUT St-CHARLES,
Greenville, près de Carrollton, La.
MME MACÉ annonce respectueusement aux familles que la réouverture de ses classes aura lieu le 3 septembre. Pour toutes informations, voir le prospectus de l'institution qu'on pourra se procurer dès le 1er septembre, à ce bureau ou à l'institution.
On trouvera dans le prospectus : le cours détaillé des études, les ouvrages suivis, quelques réglements de la maison, le nom des professeurs attachés depuis nombre d'années à cette institution, les références et enfin les conditions.
Une dame attachée à l'institution est chargée d'accompagner soir et matin, dans le char, les élèves externes de la ville.
Les lettres pour Mme MACÉ doivent être adressées Boîte M, No 5, Nouvelle-Orléans. 16août—1an

EN débarquement du navire Egypt, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné :
31 barriques vin rouge Bassens,
20 do do St Estèphe,
5 balles de 5 sacs de 100 bouchons à damejeannes,
2 do 20 do 500 do demi bouteilles.
VOR MAIGNAN,
22 déc 17 rue St Louis

CIGARES de la Havane—370,000, en débarquement du navire Ida Raynes et en magasin, comprenant Media Regalia, Londres, Conchas, Brevas, Cilindrados Imperiales, &c des marques Washington, Intimidad, Fouthe, Flor de Alvas, El Globo, Upmann, Cometa Viela, el Sol.
Rhum de la Havane—30 pipes rhum blanc de bonne couleur, en magasin.
Sucre de la Havane—200 caisses sucres, blanc, jaune et brut, en magasin.
Tabac—38 balles, pour capes et tripes en débarquement du brick Ida Raynes, arrivé de la Havane.
Miel de la Havane—En magasin.
Vin de Xérès—150 barils importés directement.
Sucre de la Havane—50 caisses sucre blanc de première qualité, en débarquement du navire Ida Raynes arrivé de la Havane.
Confitures de la Havane—25 caisses pâte et gelée de goyave, en boîtes de 1/4, 1/2, 1, 1 1/2 et 3 livres, en débarquement du steamship Habana, arrivé de la Havane, à vendre par B. TROISGROS,
Rue de la Douane, No 28, entre Chartres et Vieille Levée. 7 déc

MACARONI et Vermicelli—2000 caisses macaroni et vermicelli, à vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr, 62 et 64 Vieille Levée

SON—200 sacs son de blé, très frais, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES & Co, 11 déc 75 et 77, rue Vieille-Levée, près Conti

LES soussignés offrent à vendre, sous les clefs de la douane et en magasin :
200 paniers huile 32 onces Baciglupi,
100 caisses huile 32 onces vierge,
50 do huile 20 onces double clarifiée, J. L. Dumé,
300 caisses olives Th. Rousson,
50 do vermicelle,
30 quarts Burgundy Port,
10 quarts Madère,
3000 caisses vin rouge et blanc, des marques Brandenbourg frères, Nathaniel Johnston, Barton Jeune, de Bordeaux,
100 paniers champagne Jos Perrier Fils & Co,
150 caisses bourgogne Ed. Michaux,
150 quarts Sherry et Porto,
100 caisses Cognac,
50 do cerises à l'eau-de-vie,
25 Pernod absinthe de la Jamaïque,
100 paniers Genièvre "Ibis,"
150 caisses eau-de-vie des meilleures marques: Pinet, Castillon & Co, J. Denis Henry Mounié & Co, A. Boudin, Renault,
100 futailles pale Ale et Strong Ale, de la marque W. Younger & Co, Edinburgh,
10 poinçons Scotch Whiskey, Wm Stewart,
6 do Old Tom Gin.
BRULATOUR & Co.
Tous-[illegible] 69, ancien 59, Vieille Levée.

ATTENTION.
☞ Le shérif vend aujourd'hui, à 11 heures, rue Jefferson, No 23, Deuxième District—Un lot d'Eau de vie, Whiskey, Genièvre, Liqueurs, &c. Voir ses annonces.
☞ Nous appelons l'attention du commerce, sur la vente à l'encan, par Bernard Turpin, de bouteilles et caisses vides pour cognac, étiquettes, capsules, bouchons, eaux-de-vie françaises, baie de genièvre, &c., qui aura lieu aujourd'hui à 10½ heures, au magasin No 35, rue de la Vieille-Levée.

Trois Habitations Sucrières DE VALEUR,
Seront vendues à l'encan,
Par McCerren & Laudry, encanteurs
Dans leur salle d'encan, au MASONIC HALL, samedi matin, 26 janvier 1861, à 11 heures.
☞ Voir l'annonce publiée en plein, dans le *Picayune* et le *Delta*. 7 janv—jeudi, 26 janv

Aux habitants du faubourg Tremé.
ASSEMBLÉE D'ORGANISATION.
Les citoyens domiciliés dans cette partie du faubourg Tremé, compris entre les rues des Remparts, St-Philippe, Broad et Promenade Carondelet, sont convoqués à un grand meeting qui sera tenu JEUDI, 17 du courant, à huit heures du soir, au marché Tremé, dans le but d'aviser à l'organisation de patrouilles. L'autorisation du maire a été obtenue à cet effet. Les patrouilles dont il s'agit, constituées militairement, sont destinées à veiller à la sûreté publique et à maintenir l'ordre dans le quartier ci-dessus mentionné. On invite aussi les résidans de ce quartier à venir signer les listes ouvertes chez O. ROBIN, pharmacien, coin Ste-Anne et Villeré, et E. HACKER, en face du marché Tremé. 15jan—3f

LOUIS, RESTAURATEUR
—ET—
PENSION BOURGEOISE,
Enc. du Passage de la Bourse et St-Louis,
A l'honneur d'informer le public, qu'il vient d'ouvrir son Restaurant, et qu'il tient
TABLE D'HOTE
à toute heure, où le menu y sera de premier choix.
15 jan—to 21 fév

MAISON
GUILBAUX & GIEFERS,
Successeurs de T. DANELOUS,
121 Rue Royale, 123.
IMPORTATION de Sellerie anglaise et française et manufacture de Selles et Harnais, d'équipement militaire du Sud.
—ATTENTION—
Vu les circonstances, tout ordre donné seront exécutés dans le plus bref délai et au meilleur marché possible; aussi, une grande quantité de Mors, Etriers, Selles, Brides, Tapis, Selle, Etoffes à couvertures en laine et en fil, venant d'Angleterre et de France; articles de chasse et d'escrime. 15 jan—

A LOUER,
Une maison en briques, à deux étages, rue Bourgogne, No 42, Deuxième District. Pour les détails, s'adresser à J. B. PLAUCHÉ & Co, Rue de la Douane, No 60. 16jan—3f

Demande de domestique.
ON demande dans une famille un homme de couleur qui devra s'occuper du ménage. S'adresser de suite à Wm Gordon & Co, rue Poydras, encoignure Nile-Levée. 15jv—3f

A LIVRER—Par le navire Kate Dyer, capitaine Dyer, du Havre—
100 caisses absinthe Suisse, E. Pernod.
A vendre par CAMILLE LACOSTE,
15 janv 209, rue Royale, encoig Dumaine

A LIVRER par le navire Stephen Crowell, capitaine Burgess, du Havre—
40 caisses de 12 blle vin rouge, véritable St-Julien.
30 do muscat de Lyon de Picotin.
A vendre par CAMILLE LACOSTE,
15 janv 209 rue Royale, enc. Dumaine

Paté de foie gras! Paté de foie gras!
EN magasin—24 terrines pâté de foie gras de Strasbourg, petit modèle—
24 terrines pâté de foie gras de Strasbourg, grand modèle. A vendre par CAMILLE LACOSTE,
15 janv 209, rue Royale, enc. Dumaine

A LIVRER par le navire Resolute, capitaine S. N Powell, de Bordeaux—
24 barils de vinaigre de J. Mernier, frères.
A vendre par CAMILLE LACOSTE,
15 janv No 209, rue Royale, enc. Dumaine

SOMNAMBULISME.
MME ALLUARD, rue Bourbon, 331, entre Ursulines et Hôpital, traite spécialement les maladies nerveuses, l'épilepsie complète, l'hystérie, qu'elle a toujours guérie. Dans les dérangements du sommeil, de la paralysie, la guérison est prompte et infaillible; donne ses séances de consultations pour les maladies. Elle traite aussi les enfants et les personnes du sexe, qui éprouvent en trois jours les digestions de l'estomac se font admirablement.
Prix des consultations: trois piastres pour les cas ordinaires. 16 jan—3m

AVIS.
LA Société qui existait en cette ville entre les soussignés, sous la raison sociale de S. De Visser & Co, est aujourd'hui dissoute par limitation de contrat. La signature de la maison ne sera employée qu'en liquidation seulement.
SIMON DE VISSER,
31 décembre 1860. JOSE VILLARRUBIA.

Formation de Société.
Les soussignés ont ce jour formé une société pour la continuation des affaires de la maison S. De Visser & Co, en cette ville, sous la raison sociale de Villarrubia & Laughland.
1er janvier 1861.
JOSE VILLARRUBIA.
7 jan—1m GEO. LAWSON LAUGHLAND.

Société des Francs-Amis.
Nile-Orléans, 6 janvier 1861.
LA Société des Francs-Amis, de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle, ayant changé sa charte de la ville, donne avis à tous ceux qui en font partie que de cette charte est enregistrée au bureau des hypothèques. 7 janv—[illegible]

MEDECIN HOMŒOPATHE DE PARIS.
M. PRAX reçoit tous les jours, depuis 9 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après-midi.
LES CONSULTATIONS SONT GRATUITES.
Rue des Remparts No 191, au premier.
On trouvera à la même adresse, Mme Oller, accoucheuse espagnole. 4 janv—1m

CONSERVEZ VOS DENTS.
J. A. CASADAVANT, chirurgien dentiste, No 133 rue Royale, entre St-Pierre (entrée par la rue St-Pierre), continue à exercer sa profession, et fait toutes les opérations dans l'art du dentiste. Il appelle l'attention de ceux qui ont besoin des services d'un dentiste habile, et des personnes qui ont été traitées inexpérimentées (dont les dents doivent être remplacées) et offre des opérations certaines, et dont on n'a pas peur des. L'expérience qu'il a acquise lui donne la garantie d'un succès certain. Il pose aussi des dents sur or, en platine, et sur caoutchouc, et les arrange de façon à les rendre aussi utiles que les dents naturelles.
Il a inventé une composition chimique qui n'endort pas, qu'il applique sur les gencives avant d'arracher les dents. Les gencives se trouvent engourdies, ce qui diminue la douleur.
☞ Consultations en français, espagnol et anglais.
9 jan—M. & J.

PATTES D'ASPERGES.
10,000 PATTES D'ASPERGES
—Reçues par la Margaret Reinhart, de Philadelphie.
Aussi—Grand assortiment de GRAINES POTAGÈRES, &c, DE LA DERNIÈRE RÉCOLTE.
T. BACHELIER,
11 janv—6f 21 et 23 rue des Ursulines.

MAGNOLIA whisky de S. M. Pike—75 barils en débarquement du steamboat Universe, à vendre par BERNARD TURPIN,
10janv—6f 91 (ancien 55), rue Vieille Levée.

PHOTOGRAPHES,
AMBROTYPES IVORYTYPES.
F. MOISSENET
A transporté sa galerie de l'encoignure Canal et Camp,
Au No 149, rue du Canal, près Bourbon.
M. MOISSENET annonce à ses clients qu'il vient de monter sa nouvelle Galerie avec un soin tout particulier. S'étant assuré le concours d'un habile photographe et de peintres de premier ordre, il peut assurer à ceux qui s'adresseront à lui la satisfaction la plus complète.
PORTRAITS AMBROTYPES,
Portraits photographiques, depuis la miniature jusqu'au portrait de grandeur naturelle, soit à l'aquarelle, soit à l'huile.
Reproduction, de toute grandeur, des anciens portraits. 11 déc—3m

Vins! Vins.
CENT barriques vin rouge bon ordinaire divers crus;
100 do vin rouge Margaux, Médoc;
100 do vin rouge de Cette, très corsé;
50 ½ pipes, vin Catalan;
50 do vin Catalan et Roussillon;
1000 caisses vin rouge bon ordinaire, divers crus;
400 do vin rouge, Château Belair;
200 do do Haut Brion;
200 do do Margaux Médoc, ½ bout.
50 barriques vin blanc Haut-Sauternes;
100 barils vin blanc do do;
100 caisses vin blanc, divers crus;
100 do do Haut Barsac.
Figues! Corinthe! Sultanine!
10 boucauts figues de Smyrne en tambours;
10 barils raisins de Corinthe;
1000 tambours raisins Sultana;
50 sacs noisettes nouvelles en débarquement.
Fraises! Fruits au jus et à l'eau-de-vie.
50 caisses fraises au jus de J. Delmas;
100 do fruits au jus assortis do
100 do do à l'eau-de-vie do
A vendre par LANATA, Frères,
16 janv 9 et 11, rue Jefferson

BI-CARB DE SOUDE—500 barillets de la marque Deacon & Co.
ABSINTHE Suisse—125 caisses de la marque E. Pernod.
MOUTARDE française—50 caisses de 48 flacons chaque.
THÉ—1,500 colis de thé vert et noir de toute qualité.
GENIÈVRE de Hollande—50 pipes de la marque St-Boat, de Ryubende et Zonen, en Douane.
VIN de Champagne—80 caisses en grandes et demi taille.
USCADE et INDIGO—En magasin.
UILE d'Olive—350 paniers de la marque Avigdor et fils, en débarquement et à vendre par
W. H. VREDENBURGH,
No 35, Vieille-Levée

S. D. GRATIAA & CO.
59, rue Douane.
OFFRENT à vendre, en magasin ou à l'entrepôt, les articles suivants :
200 paniers huile Bounin frères, 25, 22 et 12 douz.
1000 porto, marque de la Couronne,
70 sherry do
20 porto Meilleig.
500 paniers champagne Delorme, grandes et petites bouteilles do do Cordon Vert, do do
do do Deligny, à b.
20 caisses impérial St Leonard,
50 paniers genièvre "Queue,"
100 [illegible] marques suivantes : Planat & Co, Gautier frères, Castillon, Sazerac & Co, Larroche frères, T Hennessy, Union Proprietors de la Rochelle.
[illegible]

SARDINES sans arêtes—80 caisses de 100 ½ boîtes et 100 de 100 ½ boîtes de sardines sans arêtes de la marque favorablement connue de Lemarchand. A vendre par DUNTZE & Co, 14déc Encoignure Royale & Conti.

MAIS—2,500 sacs de 1re qualité, jaune et blanc, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES & Co, 11 déc 75 et 77, rue Vieille-Levée, près Conti

EN débarquement du navire Josephine, arrivé de Marseille—100 caisses Vermouth, Noilly, Prat & Co. A vendre par T. LAMBERT, 21déc Rue des Magasins, No 52, ancien 62.

AVOINE—A 400 double sacs, bien gréée de St-Louis en magasin et à vendre par F. A. GONZALES & Co, 11 déc 75 et 77, rue Vieille-Levée, près Conti

EN débarquement du navire Egypt, de Bordeaux—
[illegible]
A vendre par E. DECHAMPS, 16 rue St-Louis

LONDON PORTER—[illegible]

SPÉCIALITÉ.
DIAMANS! DIAMANS!!
A. CANDIDE,
No 83, rue de Chartres,
OFFRE à vendre aux plus bas prix un JOLI ASSORTIMENT DE BIJOUX montés en diamans, tels que Bracelets, Broches, Cœurs, Médaillons, Croix, Boutonnières, Boucles d'oreilles, Bagues et Epingles, &c. Le tout en DIAMANS de première qualité.—Aussi, un choix de MONTRES et de CHAINES en or.
Spécialité pour la monture du diamant. Réparation de bijoux, au No 83, rue de Chartres, près Conti.
29 déc—1m

LOUISIANA ACADEMY
Rue Hopital, No 79,
entre Royale et Bourbon.
Cette institution fondée par M. A. FERRIER ancien professeur de l'Université de la Louisiane, est maintenant en pleine activité. L'enseignement des langues anciennes et modernes, du dessin et de la musique est confié à des professeurs distingués. Le latin et le grec sont enseignés sans rétribution supplémentaire. Un maître d'escrime chargé aussi des exercices militaires est attaché à l'établissement. Les prix d'admission varient de $5 à $10, selon la force des élèves. 4 janv au 4fév

Institution Lefoullon,
Rue St-Claude, entre Ursulines et Hopital.
MME et Mlle LEFOULLON informent les familles avec lesquelles elles sont en rapport, qu'elles rouvriront leurs classes le 7 janvier prochain, et qu'elles continueront à tenir la classe des garçons ainsi que celle des demoiselles. Le cours d'études sera exactement le même que par le passé.
Déc—1,4,7,9,11,14,16,18,21janv.

Genièvre de Hollande.
15 Pipes Schiedam de J. Melcher, en débarquement du navire Dumbe, arrivé du Havre, à vendre par FREAU & COUTURIE, Nos. 30 et 32, rue Gravier et

GALERIE DES BEAUX ARTS
DE A. CONSTANT & CO.
ARTISTES ET PHOTOGRAPHES,
Nos 20 ET 21...RUE DE L'HOPITAL...Nos 20 ET 21
A. CONSTANT & Cie, informent leurs clients et le public en général, qu'ils sont prêts à exécuter les portraits de tous genres et de toute grandeur, peints à l'huile ou au pastel, par un ou par douzaine, à 50 pour cent meilleur marché que dans toute autre galerie.
Etant les seuls qui soient installés et qui exposent, rue de l'Hôpital, les grands portraits exécutés par eux-mêmes, ils invitent le public à venir visiter le laboratoire où se font ces grands portraits, de 10 heures à 3 heures.
15nov—3m A. CONSTANT & Co

AUX DAMES.
MADAME MAURY,
SAGE-FEMME,
Ex-interne de l'hôpital de Toulouse, reçue par la faculté de Montpellier,
Concours de 53 et 54—1er prix.
MME MAURY, successeur de madame DANDREIS, informe sa clientèle qu'elle a translaté son domicile, rue Bourbon, où elle vient d'ouvrir un cabinet spécial de consultations, pour le traitement des maladies de l'utérus.
Les dames de la campagne pourront être traitées au domicile de Madame Maury et celles en couches y recevront les soins les plus assidus. Madame Maury visitera, gratuitement, les dames qui lui seront envoyées par les médecins de la Nouvelle-Orléans.
Madame Maury continue comme par le passé, à faire des accouchements en ville.
Consultations de 11 heures à 3 heures, rue Bourbon 214, entre Dumaine et St Philippe. 2 aout 4pe

Modes nouvelles.
EN DEBALLAGE—Un joli choix d'articles de modes et nouveautés arrivant de Paris, comprenant tout ce qui constitue l'ornement de la tête des dames, tels que CHAPEAUX SOIE et VELOURS, PLUMES et FLEURS,
VELOURS et SOIERIES pour chapeaux, RUBANS de toutes sortes,
OMBRELLES MARQUISES, BLONDES et DENTELLES, PARURES POUR BAL, Do pour mariées.
VOILETTES, GUIPURE, &c., &c.,
TULLES ILLUSIONS,
CRÊPES et TARLATANES,
RÉSILLES EN FILET avec jais,
GANTS DE PEAU ET DE SOIE,
MANCHETTES TRICOTÉES,
BRODERIES,
MANTEAUX pour dames et fillettes,
CASQUETTES pour garçons et cadets.
Aussi—Un assortiment complet de CHAPEAUX DE PAILLE pour dames, fillettes et enfants, ainsi que toutes les fournitures pour modistes, à vendre à bas prix modérés, par J. GERBES JR., 1sept 69, rue de Chartres

Brodequins Russett.
6000 paires brodequins Russett, de premier choix A vendre à des conditions libérales, par BLANCARD & GUITET, Encoignure Dumaine et Royale. 25oct

AD. HINCK,
PEINTRE EN PORTRAITS
No 7, rue Bourbon.
11déc

Pour Cordonniers.
L'élastique pour souliers,
De la compagnie de GOOD YEAR
est arrivé et sera vendu continuellement chez LEON PIERRE & Co marchands de cuirs, 71, rue de Chartres

CHOCOLAT! CHOCOLAT
Avis aux familles.
G. LAVIE,
Rue St-Charles, No 21,
ANNONCE aux familles qu'il vient de déballer son assortiment de chocolats dont la qualité supérieure bien connue, a toujours été appréciée par les connaisseurs.

EN débarquement du navire Evening Star, venant du Havre et à vendre par le soussigné :
50 paniers, 12 bouteilles champagne Royal Hunter.
VOR MAIGNAN,
22 déc 17 rue St Louis

PETITS pois de Briant—25 caisses petits pois surfins, à vendre par B. TURPIN, 8 janv 93, ancien 55, rue Vieille Levée

MAGNOLIA whisky de S. M. Pike—75 barils en débarquement, à vendre par B. TURPIN, 8 janv 93, ancien 55, Vieille Levée

CHANDELLES de Paraffine—25 caisses à vendre par B. TURPIN, 8 janv 93, ancien 55, Vieille Levée

CHAMPAGNE—75 paniers Heidsieck, Piper, bouteilles et ½ bouteilles, 50 paniers E. Ferrier do do à vendre par B. TURPIN, 8 janv 93, ancien 55, Vieille Levée

RHUM de Ste Croix, en douane—2 poinçons à vendre par B. TURPIN, 8 janv 93, ancien 55, Vieille Levée

LIQUEURS—15 caisses liqueurs extra en carafes 35 caisses liqueurs Marie Brizard; 20 caisses Oisel lande; 30 caisses curaçao blanc et rouge de Hollande; 10 caisses crème de la Vanille; 15 caisses vin de Daubag; 30 caisses liqueurs de cerises de Copenhague; 10 caisses Chartreuses, Anisette, Rosolio, Punch au Kirsch, Rhum, eau d'or, à vendre par DUNZE & Co, 7 déc Enc. Royale et Conti.

EN débarquement du steamship Habana, de la Havane 20 caisses de Séville, 5 pipes Rhum de la Havane en Cuba, à vendre par F. SANCHO, 12 déc No 229, Vieille Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

CONFITURES des Shakers—25 caisses à vendre par B. TURPIN, 8 janv 93, ancien 55, rue Vieille Levée

NOUVEAU MAGASIN,
FOURNITURES DE TAILLEURS
DUMAS Frères,
136......Rue de Chartres......136
ONT l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont fondé à la Nile-Orléans, sous la raison de DUMAS FRÈRES, une maison pour l'importation et la vente de
Articles de toilette dans tous les genres pour hommes.
Leur assortiment comprend, entre autres :
Draps des premières fabriques d'Europe.
DOESKIN NOIR
Casimirs doubles,
Etoffes pour pantalons,
Etoffes, soie et laine, pour gilets
Draps-cachemires,
Drap-mérinos,
Chemises confectionnées.
Ainsi qu'un choix complet de fournitures de tailleurs, qu'ils vendront aux prix les plus bas du marché.
☞ Les ordres de la campagne seront remplis promptement et avec la plus grande exactitude.
8 sept—3m—3pe

A. BERNARD
Horticulteur, 36, rue de Chartres.
GRAND ASSORTIMENT DE
Jacinthes, tulipes, renoncules, anémones, lys, amaryllis, crinum, couronne impériale, scille maritime, glaïeuls, dahlias et autres bulbes récemment reçues;
Graines de fleurs, graines de jardinage, griffes d'asperges, &c.
Aussi d'un beau choix d'outils d'horticulture, de cloches en verre pour boutures et primeurs, de poteries fines, de vases, godets, sabots pour jardin, &c.
Les amateurs sont invités à venir visiter ses serres renfermant une quantité de plantes exotiques et de camélias de 1er choix acclimatés. On trouvera dans son jardin de 25 à 30 milles orangers de diverses grandeurs, depuis $25 à $150 le cent, des néfliers du Japon, et toute espèce d'arbres fruitiers.
Les commandes de bouquets, soit pour mariage, fêtes ou théâtres, seront exécutées avec le plus grand soin.
jan

E. DOUR,
Marchand de graines,
39, rue Conti, autrefois 23.
Vient de recevoir par les navires Assyria et Heidelberg, du Havre, un assortiment complet de graines de jardinage, potagères et fourragères, etc, telles que Artichaut, Asperge,
Betterave, Moutarde,
Chouxfleur, Navet,
Chou cabus, Rutabaga,
Chou hâtif d'été, Chou navet,
Carotte, Chou rave,
Céleri, Ognon,
Cerfeuil, Oseille,
Chicorée, Panais,
Cresson, Persil,
Laitue, Poireau,
Roquette, Poirée,
Pois, Radis,
Salsifis, Scorsonère,
Haricots de Soissons,
Haricots nain et rame,
Trèfle blanc, rouge et incarnat, graines pour les oiseaux constamment en mains, graines de fleurs. Le tout en différentes qualités de chaque espèce bien assortis.
A vendre à des prix modérés. 6janv

Graines fraîches de Jardinage
De la nouvelle récolte,
—*Nouvellement reçues*—
Navet plat blanc hâtif,
Navet plat collet rose,
Carotte longue,
Betteraves courtes rouges,
Betteraves à sucre,
Betteraves longues rouges,
Gros poireau, oignons jaunes,
Choux pommés à variétés, radis à variétés,
Choux fleurs, brocoli blanc d'été violet,
Chou de Bruxelles, chou cavalier,
Navet Rutabaga blanc et jaune,
Choux raves en navet, moutarde brune,
Asperge de Hollande, oseille, et carriotte,
Concombres, agourés, épinard gaulois blanc,
Laitue impériale, laitue royale,
Laitue romaine, laitue d'hiver, potiron,
Grosse laitue d'hiver, chicorée frisée,
Scarole, céleri plein blanc, céleri raves,
Cresson, large feuille, persil ordinaire,
Persil frisé, épinard large feuilles,
Cerfeuil frisé, roquette, cardon, etc,
Doucette ou mâche, corinthe et safran,
Cresson plaiss doux, dits Washington, pois royal.
A vendre à des prix modérés, 30, Vieille-Levée, No 312, ancien 181, entre Quartier et Hôpital.
P. S. Le soussigné prévient les personnes qui l'honoraient de leur confiance, qu'il a repris la direction de son jardin et on le trouvera tous les jours jusqu'à midi pour recevoir les commandes de Fleurs, etc. J. MENARD.
Tnov

Aux courtiers de sucre.
REÇU par Rousset & Génin—3 douzaines vrilles à échantillons, de toutes dimensions et de bonne qualité, à vendre par ROUSSET & GENIN, 33 rue du Canal près Chartres

CONSERVES—10 caisses truffes entières en demi boîtes, 10 caisses pâtés truffés en pièce du dessert, à vendre par S. D. GRATIAA & Co, 59, rue Douane

Ordre No 2.
BATAILLON DES GARDES D'ORLEANS, ATTENTION!
LES jours d'école et d'exercices sont fixés comme suit :
Pour les officiers et sous-officiers, tous les lundis et mardis.
Pour les 1re et 2me Compagnies, les jeudis. Pour les 3me et 4me Compagnies, les vendredis.
Rendez-vous—A la Salle d'Armes à 7 heures du soir.
Par ordre du Chef de Bataillon.
N. AUGUSTIN.
Adjudant-Major.
26déc—3pe 1m CHARLES MASSIEU.

Quartier général de la Légion de la Louisiane
ORDRE SPÉCIAL NO 10.
Nile-Orléans, 1er décembre 1860.
LES officiers de la Légion se réuniront à l'Arsenal du Bataillon d'Artillerie d'Orléans, le premier vendredi de chaque mois, à 7 heures du soir, pour l'étude des manœuvres et d'autres due se rattachent à la bonne organisation de la Brigade.
Par ordre du brigadier général H. W. Palfrey, commandant la Légion de la Louisiane.
3 déc—3pe—3m C. A. JANVIER, A. D. C.

Quartier général de la Légion de la Louisiane
ORDRE SPÉCIAL NO 11.
Nile-Orléans, 1er décembre 1860.
LE major P. E. Théard, commandant le Bataillon d'Artillerie, est autorisé à ordonner et surveiller des revues et des manœuvres des différentes armes de toute la Brigade, à tel endroit et à tel jour qu'il lui plaira.
Par ordre du brigadier général H. W. Palfrey, commandant la Légion de la Louisiane.
3 déc—3pe—3m Ch A. JANVIER, A. D. C.

BILLETS PERDUS OU ÉGARÉS.
LES soussignés donneront une récompense libérale pour le remise des vingt-et-un billets ci-après décrits perdus ou égarés vers le 11 octobre dernier, le paiement desquels billets avait été arrêté et le public prévenu de ne pas les recevoir ou escompter, par un avis inséré dans le *New-Orleans Picayune* du 12 octobre dernier :
Les 16 billets suivants datés à la Nouvelle-Orléans à l'ordre de et endossés par R. B. Aucoin et payables à son bureau.
1—No 793—Billet de J. H. Berman du 20 février 1860, à 16 mois de date, échu 23/21 décembre 1860 de ... 341,72
2—No 827—Billet de H. L. Mounier & fils du 1er juin 1860, payable en tout mars 1861 de ... 1300,10
3—No 828—Billet de G. W. Lawson du 2 juin 1860, à 9 mois de date, échéant 2/5 mars 1861 de ... 1515,80
4—No 776—Billet de J. L. Kingsbury du 20 mars 1860, à 9 mois de date, échu 23 décembre 1er janvier 1861 de ... 496,04
5—No 735—Billet de B. H. Boelt du 28 février 1860, à 12 mois de date, échéant 28/28 février 1861 de ... 506,40
6—No 734—Billet de Wright, Wortham & Go, daté du 9 février 1860, à 12 mois de date, échéant 9/12 février 1861 de ... 587,35
7—No 725—Billet de White & White du 13 février 1860, à 12 mois de date, échéant 13/16 février 1861 de ... 487,62
8—No 732—Billet de J. F. Trotti du 25 février 1860, à 12 mois de date, échéant 25/28 février 1861 de ... 336,13
9—No 769—Billet de Morrison & Woodson du 20 mars 1860, à 12 mois de date, échéant 20/23 mars 1861 de ... 582,45
10—No 771—Billet de H. C. Halverson du 27 mars 1860, à 12 mois de date, échéant 27/30 mars 1861 de ... 647,42
11—No 742—Billet de Land & Deason du 5 mars 1860, à 14 mois de date, échéant 5/8 mars 1861 de ... 397,85
12—No 795—Billet de W. D. & J. B. Oliphint, du 7 avril 1860, à 12 mois de date, échéant 7/10 avril 1861 de ... 1093,22
13—No 790—Billet de W. D. L. F. Craig & Co, du 5 avril 1860, à 12 mois de date, échéant 5/8 avril 1861 de ... 823,72
14—No 754—Billet de L. T. Price & Rickets du 15 mars 1860, à 4 mois de date, échu 15/16 juillet 1860 de ... 545,60
15—No 740—Billet de T. P. Eskridge du 20 février 1860, à 12 mois de date, échéant 23 février 3 mars 1861 de ... 752,81
16—No 681—Billet de M. J. Lambre du 8 juin 1860, à 6 mois de date, échu 8/11 décembre 1860 de ... 485,81
—AUSSI—
Les 5 billets suivants, tirés et endossés comme ci-après et sans endossés par R. B. Aucoin :
1—No 797—Billet de Amédée et Théophile Braud, conjointement et in solido, daté Thibodaux 9 novembre 1859, à l'ordre de et endossé par Amédée Braud, payable en tout mars 1861, à la paroisse Lafourche de ... 900,36
2—No 661 1/2—Billet hypothécaire de A. Gentile, daté Assomption, 21 avril 1859, à l'ordre de et endossé par A. Loret, payable deux ans de date au bureau du recorder d'Assomption de ... 897,50
3—No 830—Billet de J. Blabut, daté Nouvelle-Orléans, 1er juin 1860, à l'ordre de et endossé par A. Wright, payable en tout avril 1861, au bureau de R. B. Aucoin de ... 820,16
4—No 665 1/2—Billet hypothécaire de A. Gentile, daté Assomption 11 avril 1859, à l'ordre de et endossé par A. Loret, payable à trois ans de date, au bureau du recorder d'Assomption de ... 867,50
5—No 4—Billet hypothécaire de B. Gabasse, daté Houma, paroisse Terrebonne, du 20 avril 1860, à l'ordre de et endossé par lui-même, payable 1er décembre 1861 au bureau de Lapène & Ferré de la Nile-Orléans de ... 585,00
Le paiement de tous les susdits billets ayant été arrêté, le public est de nouveau prévenu de ne pas les recevoir ou escompter. JUDSON & CO., 9 jan—30f Banquiers. Rue du Camp, No 14.

Bureau du Trésorier—Hotel de Ville.
Nile Orléans, 7 janvier 1861.
LE public est respectueusement informé que les licences sur tous les commerces, métiers et professions, sur les cabs, voitures, drays, charrettes, wagons ou véhicules quelconques, publics ou particuliers, sont maintenant dues et doivent être payées, sans retard, à l'Hotel de Ville, et à moins qu'elles ne soient payées avant le 1er février 1861, elles seront augmentées selon le cas, d'après la loi.
11 janv—au 1er fév ADAM GIFFEN, Trésorier.

Banque du Crescent City.
Nile-Orléans, 14 janvier 1861.
LE 7 du courant, à une assemblée des actionnaires, les suivants ont été élus Directeurs pour l'année :
Jno C. Baril, J. F. Nixon,
H. Kendall Carter, Wm C. Tompkins,
Jno A. Lebouleux, W. B. Tulbs,
Jno Pemberton, B. F. Voorhies.
Aujourd'hui, à une assemblée des Directeurs, M. Jno P. Lebouleux a été élu, à l'unanimité, Président de cette Banque.
JULES CASSARD, caissier.
11janv—au17

Banque de l'Union de la Louisiane
Nouvelle Orléans, 4 janvier 1861.
AUJOURD'HUI, à une assemblée des Directeurs, il a été déclaré un dividende de 4 pour cent, payable aux actionnaires, à partir de ce jour.
GEO. A. FRERET, caissier.
5 janv—jan 1

Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1861.
L'ÉLECTION de treize Directeurs, pour les actionnaires de cette banque, aura lieu au local de la Banque, LUNDI, 4 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
7 jan—2 p H. PEIRE, caissier

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nile-Orléans, 4 janvier 1861.
UNE élection de neuf directeurs de la part des actionnaires, aura lieu, conformément à la loi, à la banque, LUNDI, 4 février prochain, de 10 heures du matin, à 2 heures de l'après-midi.
7 janv—2f p em E. ROUSSEAU, Caissier.

BUREAU DU CANAL CARONDELET ET DE LA COMPAGNIE DE NAVIGATION.
Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1860.
☞ **Conformément aux résolutions** adoptées à une assemblée du Bureau des Directeurs et au Comité des membres de la Compagnie tenue le 18 décembre 1860, des propositions cachetées seront reçues au bureau de la Compagnie jusqu'au VENDREDI, 1er février 1861, à 12 heures et l'on pourra louer le Bassin, pendant douze ans, à 2 ans, pour la location du Canal et Bassin et Grand Louisiana, et pour ce nettoyer, Chemin, quais et édifices, le privilège de percevoir le péage, etc. Passé le bail, de 1861 et le Chemin de la Compagnie ou se réserve... [illegible]
Les propositions doivent être cachetées et adressées au soussigné, Secrétaire de la Compagnie, et marquées respectivement: "Propositions pour la location à bail du Canal Carondelet, &c."
26 déc—au 1er fév LOUIS GAGNET, Secrétaire

Compagnie du gaz de la Nile-Orléans.
31 déc. 1860.
AVIS—Les Directeurs de cette Compagnie ont déclaré un dividende de six pour cent, lequel provient des bénéfices des six derniers mois et sera payé à partir du deuxième lundi de janvier prochain.
1er janv—19 N O. J. TISDALE, Trésorier.

ON DEMANDE A LOUER,
UN rez-de-chaussée ou un premier dans les rues Royale, Bourbon ou Dauphine entre Dumaine et Quartier.
Laisser l'adresse de 11 à 3 heures, rue Royale, No 82, au premier, en face la banque de l'Etat de la Louisiane. 10 janv

Gruau de Santé
—*Patenté*—
Découvert et Perfectionné par
P. MARMAY.
CETTE nouvelle substance, alimentaire et hygiénique de *premier ordre*, est un remède infaillible contre la dyspepsie et toutes les maladies de l'estomac sans exception.
Il se vend à la Nile-Orléans chez tous les principaux pharmaciens, ainsi qu'à la pharmacie de l'hôpital de la rue du Cirque.
Au dépôt principal, 64, rue de la Douane, ou trouve aussi de la *farine patentée*, faite avec le *Gruau de Santé* dont elle possède toutes les propriétés.
Cette farine est excellente pour les plus jeunes enfants, ainsi que pour crème et pâtisseries.
A. RENAUD TRABER, agent principal pour les Etats-Un
19déc—1m, 2pe, 2mep.

SIROP PECTORAL.
SEULE préparation véritablement efficace dans toutes les irritations de la poitrine et de la gorge, tel que rhumes, toux, catarrhes, coqueluche, enrouements &c.
Avec un seul flacon de ce sirop la toux la plus opiniâtre est arrêtée, et avec elle disparaissent ces longues nuits de souffrance et d'insomnie.
Son goût agréable le rend d'une facile administration, et son prix modéré (75 cents) le met à la portée de toutes les bourses.
Les personnes qui étudient le chant se trouveront bien de l'usage de ce sirop auquel on peut résister aucune maladie de la gorge.
A vendre par E. BATTIER, pharmacien, encoignure Dauphine et St Pierre.
19 oct—3m—1p

AU PRIX COUTANT.
MANTEAUX, ET CONFECTIONS.
No. 6, rue de Chartres.
UN joli choix de MANTEAUX ET MANTELETS en drap pour dames et enfants, lesquels seront vendus au prix coûtant pour clore une facture, par J. DERBES, Jr.
5 déc

LA société existante sous la raison de TAMBOURY, OLIVARI & Cie est dissoute, à partir du 1er décembre 1860, et la liquidation en sera faite par MM. A. Tamboury & E. Deffez.
A. TAMBOURY,
7 déc E. DEFFEZ.

VIN ROUGE—14 barriques vin rouge bon ordinaire, en débarquement du navire Texas, arrivé de Bordeaux, à vendre par FREAU & COUTURIE, Rue Gravier, Nos 27 & 39

FOULON & BROCARD,
NOTAIRES PUBLICS,
Rue Royale, No 71.
1er janv—3m t 1

A partir de ce jour, mon neveu M. GUSTAVE GROSS, devient mon associé pour mes affaires de courtage, qui seront continuées sous la raison sociale de CHS GROSS & Co
Nile-Orléans, le 1er janvier 1861.
Signé CHS GROSS,
1er janv—1m GUSTAVE GROSS.

AVIS.
DE consentement mutuel monsieur F. Reimonenq se retire de notre maison. Les affaires continueront comme par le passé, sous la même raison sociale.
S. D. GRATIAA & Co.
1er janv—1m No 30, Douane.

Boulangerie Star Mécanique,
Rue Thalie.
Dépôt, rue Tchoupitoulas, No 2.
H. F. RICK, Propriétaire.
CONSTAMMENT en magasin—un grand assortiment de pains pour les cafés, biscuits à vin, biscuits ordinaires, etc... [illegible]
H. RODRIGUEZ, Solliciteur.

DIVERS en magasin—
100 barriques vin rouge bon ordinaire,
45 barriques vin rouge pour familles,
25 do do Canal St-Lambert,
20 do do Château Médoc,
10 do do vieux Verdinal,
10 do do [illegible]
20 do vin blanc Haut Sauternes,
15 barils do do
1000 do do do
100 do vin rouge diverses marques,
20 do fruits à l'eau-de-vie,
20 do do au jus,
10 do punch au kirsch,
10 do liqueurs assorties Chauvet &c.,
[illegible]
10 paniers champagne de diverses marques,
[illegible]
J. BERNARD.

REÇU par Rousset & Génin—3 douzaines vrilles à échantillons [illegible]

LÉON LAUGRIN,
AVOCAT,
Licencié de la Faculté de Droit de Paris,
Rue de Chartres No 8, entre St Louis et Conti, au premier étage.
RÉDACTION d'actes sous seing privé, règlements de compte, liquidation de successions et de sociétés, consultations spéciales sur le droit français, rédaction de procurations pour la France. Heures de bureau : de 8 à 10 heures du matin, et de 1 à 3 heures P M. 15 octobre—3m

Aux consommateurs de Gaz.
Compagnie du Gaz de la N. Orléans,
11 janvier 1861.
A PARTIR du 1er janvier courant, le prix du gaz a été réduit à quatre piastres par mille pieds cubes.
Par ordre. N. O. J. TISDALE.
16 janv Trésorier

Avis.
LA société existant jusqu'à ce jour, sous la raison BRULATOUR & CO, entre P. E. Brulatour, John P. Cady et H. Nores, est dissoute aujourd'hui d'un commun accord. M. John P. Cady se retirant.
MM. P. E. Brulatour et H. Nores se chargent de la liquidation de l'ancienne maison et continueront les affaires sous la raison BRULATOUR & CO
P. E. BRULATOUR,
JOHN P. CADY,
H. NORES.
Nile-Orléans, 11 janvier 1861. 12jv—6f

Un chien de Terre Neuve, noir, le bout des pattes de devant blancs.
Un chien de chasse couleur chocolat, et blanc sous le ventre.
On pourra les réclamer au No 147 rue Dauphine entre Toulouse et St Pierre, en payant les frais.
12 janv—2f

A LOUER—Tout ou partie d'une maison à étage située rue Royale entre St Philippe et Ursulines. S'adresser à messieurs LAFFITTE & DEFFARGE, 131, rue Royale. 13 janv

ATTENDU par le navire Resolut, de Bordeaux—
20 caisses Sardines sans arêtes
20 barils Olives ou saumures, à vendre par TAMBOURY & Co,
12janv 87, rue Royale.

Cannel anglais à $1 le baril.
Nous continuons à vendre cet excellent charbon, de première qualité, à raison de $1 le baril, rendu à domicile.
E. DE ROSENORN,
112 Passage de la Bourse, entre St Louis et Conti.
N. B. Antracite et Pittsburg aux plus bas prix du marché. 7 jan—8, 9, 13, 14 et 15—1re page

A vendre,
UNE machine avec son manège, pour la fabrication du chocolat, ainsi que ses moules et accessoires. A vendre chez Adam, rue Conti entre Levée et Chartres 11 oct—

LOUIS, RESTAURATEUR,
Et Pension Bourgeoise,
Encoignure du Passage de la Bourse et St-Louis,
A L'HONNEUR d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son Restaurant, et qu'il tient
TABLE D'HOTE
A toute heure, et le consommateur pourra y venir à n'importe quelle heure, le menu y sera de premier choix.
Il offre aux consommateurs, pour 60 cents :
Un potage, au choix. Légumes,
Poisson, Rôti,
Entrée, Salade.
Dessert assortis—Vin compris.
PENSION PAR SEMAINE.................$5 00
Repas de Noces, Dîners de Sociétés,
PORTE A DOMICILE. 22 déc—1m

CHAMPAGNE
Chs. Farre,
Successeur de Max Sutaine & Co,
REIMS.
Fournisseur des Cours de France, d'Espagne, de Prusse, et du célèbre Wellington Club à Londres.
VINS de Sillery, Cabinet, Impérial & Crémant Anglais, à vendre par les principaux grocers et détaillants.
Tous les ordres pour importation directe seront reçus par S. D. GRATIAA & Co.
19nov—3m No 59, Douane

BITTER DES ARABES.
CE cordial doux les effets salutaires ont été si bien appréciés par le public, et qui est une des liqueurs les plus demandées dans les cafés, est en vente dans les maisons suivantes :
Dépôt général F. SANCHO, 229 Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.
Succursales W. RAYMOND, 71, rue du Camp, M. A. CALONGNE, encoignure Royale et Dumaine, et J. LLAMBIAS, rue Conti, encoignure Royale.
Mélangé d'eau avec l'Amer des Arabes forme une boisson très agréable et très rafraîchissante. 2oct—3m

Avis de médecin.
W. BODENHAMER, M. D. étant arrivé à la Nile-Orléans, traitera exclusivement, comme par le passé, par la médecine et la chirurgie, les maladies chroniques, de l'intestin, du boyau inférieur, telles que HÉMORROIDES, CONSTIPATION, FISTULES, douleurs, descente du boyau inférieur, ulcération du boyau, &c. Son bureau est au No 167, rue du Canal, une porte après l'encoignure de la rue Dauphine. Il fait des visites dans toutes les parties de la ville.
22 déc—

MADAME THIERRY,
au coin du chemin du Bayou et Derbigny—S'adresser dans le jardin.
Ayant une grande variété de fleurs frais propres à les commandes de bouquets pour mariages et fêtes, expédiés pour la campagne. Vend aussi un superbe assortiment d'arbres fruitiers, arbustes à des prix réduits. Prendra les ordres ouvrir les jardins. 24 déc—3m

SPECIALITES
DU DOCTEUR VERGÉ.
DÉPURATIF, Pommade, Injection, Poudres et Sirop anti-syphilitique du Dr Vergé.
Le dépuratif pour maladie, des maladies, nouvellement de toute nature et en général toutes les maladies du sang, sont radicalement guéries par l'usage des spécialités du docteur Vergé.
Les spécialités du docteur sont le mise en vente chez F. LACAUSSADE, Pharmacien, Encoignure Orléans et Bourbon.
P. S. Dépôt de tous les médicaments français patentés. 12 nov

AVIS IMPORTANT.
UNE EXCELLENTE
MACHINE A COUDRE
pour $35
Tous les perfectionnements !
SI PARFAITEMENT SIMPLE
qu'un enfant peut la faire fonctionner.
Elle est offerte avec confiance au public
ET S'APPELLE
LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS :
DAVIS BROTHERS,
No 93, rue du Camp

TRAITES
SUR LA HAVANE,
Pour n'importe quelles sommes,
A COURTE VUE,
A vendre par P. PRATS & Co,
16 nov—3m 1rep Commercial Place No 29

HOTEL DU SUD,
Front Levée, encoignure Bienville, tenu par
N. GEORGES.
N. GEORGES, connu à la Nouvelle-Orléans dans ce genre d'affaires depuis plus de 24 ans, a l'honneur de prévenir particulièrement messieurs les habitants de l'Etat de la Louisiane, qu'il continue à tenir l'HOTEL DU SUD.
La maison vient d'être entièrement réparée, l'ameublement est neuf ainsi que la lingerie dont le nombre a été augmenté; toutes les chambres sont vastes et bien aérées; la table ne le cèdera en rien aux premiers hôtels de la ville, et surtout au soin au comfort et surtout à la propreté. Mme GEORGE est très bien connue pour en parler.
Messieurs les voyageurs trouveront dans cet établissement tranquillité et attention.
La localité est des plus avantageuses, faisant face à tous les bateaux à vapeur de la haute et basse Louisiane.
Pour logement et pension, depuis $25 jusqu'à $50 par mois. Chambres de $1 à $2 par jour. Pour les pensionnaires seulement, prix très modérés.
M. George se charge des dîners en ville.
☞ On a besoin d'un portier parlant le français et l'anglais. 19déc—1m 21jv

RESTAURANT D'EDWARD,
15, rue d'Union,
Entre les rues St-Charles et Carondelet.
Le public et les amis du soussigné sont prévenus que l'établissement ci-dessus est ouvert depuis le 1er novembre. La maison est commode et bien aérée, et la location est centrale, à la portée des affaires et une des plus agréables de la ville. On pourra y trouver des cabinets pour les familles et les parties privées. Les familles seront servies à domicile.
Aussi—Lunchs froids et soupers pour bals et soirées.
Le soussigné ayant été employé dans les principaux restaurants de cette ville, a acquis une grande expérience dans cette ligne d'affaires, et il espère pouvoir satisfaire entièrement ceux qui l'honoreront de leur patronage. EDWARD DENECHAUD.
5 jan—1m.

PAPIERS PEINTS.
EN magasin, un magnifique assortiment de PAPIERS PEINTS FRANÇAIS ET AMÉRICAINS, de toutes qualités, reçus par les derniers arrivages à vendre à des prix modérés par
FRANK NEWHALL, 69, rue du Canal, coin Vieille-Levée, au premier.
P. S.—Des ouvriers habiles envoyés dans n'importe quelle partie de la ville ou de la campagne. 3nov t—3m

REÇU par le navire Pequot arrivé du Havre—12 tonneaux fromages Gruyère, 1er choix.
En débarquement du navire Evening Star, venant du Havre—4 caisses saucissons de Lyon
—A vendre en débarquement du navire Texas arrivé de Bordeaux—10 barriques vin rouge St-Emilion, 12 do vieux St-Julien, 4 do do blanc Haut Sauternes
25déc Par J. N. CURIEN, 20 rue Toulouse.

Avoine noire de Prince Edward Island
2000 boisseaux, en débarquement de navire Columbia et à vendre, en lots, au gré des acheteurs, par F. A. GONZALES & Co
12 déc. 75 et 77, Vieille-Levée, près Conti

Charrues, Charrues.
500 Charrues Garrett & Cottman No 1,
500 do do No 2,
500 do do No 3,
500 do do No 4,
1000 do do avec coutres,
1000 do Hall & Spier No 1,
1500 do do No 2,
500 do do No 3,
2000 do Rouges assorties Nos 1, 2, 3, Cary's,
250 dites "Cotton Sweeps" No 1,
500 do do No 2,
350 do do No 3,
1000 dites Ball Ploughs, Nos assortis.
25 Boussole chaînes à Watts.
25 do do tordues,
25 do do avec crochets,
25 do do avec anneaux,
50 Bousselts de pioches à œils ovales, assorties,
25 do do do put acier,
25 do do de la Caroline, assorties, 1 à 4.
Ces charrues sont les seules en usage en Louisiane et nous les recommandons à nos clients de la Campagne.—A vendre au prix du marché par ROUSSET & GENIN,
7 jan No 33, rue du Canal près Chartres

GRAINES D'AVOINE—1,000 boisseaux excellent avoine de l'île Prince Edward, pour planter, en débarquement de la goélette O. M. Pettit, venue de dette île, à vendre par lots à la convenance des acheteurs, par F. A. GONZALES & Co,
11 déc 75 et 77, rue Vieille-Levée, près Conti

FOIN—200 balles excellent foin de l'Est, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES & Co.
11 déc 75 et 77, rue Vieille-Levée, près Conti

Aux courtiers de coton.
REÇU par Rousset & génin—150 douzaines couteaux à échantillons.
10 douzaines brosses à marquer.
10 grandes pierres à repasser.
Ces articles ont été commandés expressément pour l'usage des échantillonneurs de coton et nous les avons à bonnes conditions.
ROUSSET & GENIN,
7 jan 33 rue du Canal

LIQUEURS—En débarquement du navire Egypte, de Bordeaux—
20 paniers guignolet,
20 caisses liqueurs assorties, flacons allongés,
20 do do pointillés,
3 caisses de 24 1/2 bouteilles fruits au jus assortis.
A vendre par CHAUDET & MEE,
22 déc 147 et 149, rue Royale

EN débarquement du navire Texas, arrivé de Bordeaux :
15 barriques vin rouge, Bassens
[illegible]
HENRY VALETON & Co,
[illegible]

LONDON PORTER [illegible]